

# La seigneurie de Warelles

---

Daniel SOUMILLION, Ir.  
Licencié en Histoire

# La seigneurie de Warelles

---

## BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES NON EDITEES

A.G.R., Fonds d'Arenberg, *Cartes et plans*, Inventaire A. Vanrie <sup>(1)</sup>

VR 203 Plan du bois Munucret sis sur Petit-Enghien avec le tracé des lots à déroder par L. Laporte, cliché 757, Arenberg 2, 607-1216

VR 1250 Plan du jeu des eaux du parc d'Enghien par Desableaux, 1829, cliché 6139, Arenberg 3, 6084-6699

A.A.C.E., SEB (Seigneurie d'Enghien Beauvoix)

Petit-Enghien n° 3, relief de Warelles, 1555 (annexe 1, p. 155)

*Acte de relief de la seigneurie de Warelles au village de Petit-Enghien fait le 7 février 1555 par devant bailly et hommes de fief de la seigneurie de Graty par Messire Jehan Dÿve chevalier seigneur d'Audelincamps comme bailliste de Jean Dÿve son fils en bas age qu'il a eu de feu Madame Marie Dauxy son épouse fille de feu Jehan Dauxy seigneur de Warelles dévolu audit Jean Dÿve son fils par le trepas dudit Jean Dauxy son grand père. Les parties des biens en fond y sont détaillés avec leur grandeur abouts et tenants faisant ensemble 37 bonniers et demi tant en maison cour édifices jardin vivier prêts patures aulnois en terres lables. Comme indiqué au*

---

(1) Les cartes et plans ont fait l'objet d'un relevé informatisé de 3090 documents graphiques. L'ensemble des plans est maintenant consultable sur microfilm. Cf. ACAE XXXI, p. 102, n. 142.

premier folio du document, il s'agit d'une copie de lettre trouvée dans les archives du comte d'Andelot.

*Apostille Y joint copie authentique du dénombrement des biens de la seigneurie donné par le seigneur Jean Dÿve comme ayant atteint son age féodale en date du 26 novembre 1566. Une copie certifiée de cet acte de relief (1555) figure également à l'inventaire Thilly (p. 123), sous la référence 130230.*

Petit-Enghien n° 28

*Copie du plan d'une partie de la chaussée Brunehault et lieux circonvoisins au sujet des difficultés avec la Dame de Warelles d'Ostiche fait par le sieur A.J. Bonnevie <sup>(2)</sup> arpenteur juré à la réquisition des maires et échevins de petit-Enghien a leur intervention et des féodaux de la cour à Mons au mesurage qui en a été fait. Y ayant sur le dos un détail des longueurs et largeur des chemins y tracés.*

Au dos du plan:

*Designation du plan levé a la requisition des sieurs mayeur bourgmestre et eschevins de Petit-Enghien par le soussigné arpenteur juré et autorisé le 10e aoust 1730 present les avant nommez et les féodaux soussignés.*

Petit-Enghien n° 40

*Dénombrement des fiefs tenus ou relevants de la seigneurie d'Enghien donné par la Dame Anne-Thérèse Vecquemans douairière de Messire Antoine Benoît Dyve d'Ostiche comme bail et garde noble des enfans qu'elle en a retenu en date du 22 décembre 1736.*

A.A.C.E., SEM (Seigneurie d'Enghien Marchal)

SEM 409

*Terrier et Cartulaire des cens, rentes et revenus des terres, justices et seigneuries de Warelles, Tilloel-au-Bois, Grand et Petit Roussiz gisant en la paroisse de Petit-Enghien appartenant à Noble seigneur messire Jean-Maximilien Dyve, à lui venant de patrimoine de par feu messire Philippe René Dyve, vivant seigneur desdits lieux*

---

(2) Au sujet d'Adrien-Joseph Bonnevie, voir ACAE XXXI, p. 85, n. 84.

*d'Ostiche, Audelinchamps, et son père vivant gouverneur des villes et chatelainie d'Ath etc..., renouvellez es années 1692 et 1693...*

Document de 28 folios r<sup>o</sup>/v<sup>o</sup>, partiellement publié (f<sup>o</sup> 1 à 7 v<sup>o</sup>) par Y. DELANNOY, *Autour d'un pilori*, dans ACAE XIV, Annexe 2, 1966, pp. 25-28. On y trouve également (f<sup>o</sup> 10 v<sup>o</sup> à 12 v<sup>o</sup>) les *Fondations pieuses faites par les seigneurs desdites terres et seigneuries de Warelles*. Depuis le f<sup>o</sup> 12 v<sup>o</sup> jusqu'à la fin, l'énumération des *cens et rentes seigneuriales du comprendement desdittes justices et seigneuries de Warelles grand et petit Roussy ... etc*, comporte 105 articles. Idem Inv. Thilly (p. 126), art. 130927.

SEM 410

*Visite des chemins de la seigneurie de Warelles faite par les mayeurs et eschevins dudit lieu après billets d'affiches poses le - avril de cette année 1722 et l'avocat de Le Lienne greffier ce 13 may de la dite année 1722 a laquelle a été procédé comme s'ensuit.*

Ce document, d'une même écriture et de 16 folios r<sup>o</sup>/v<sup>o</sup>, rapporte les visites effectuées au cours des années 1722-1733. Chaque année concerne un chemin différent.

A.P.P.E. (Archives Paroissiales de Petit-Enghien)

*Cartulaire des biens et rentes appartenantes aux pauvres et Eglise de Petit Enghien renouvellez par Jean Baptiste Dehu, clercq marguillier dudit a l'intervention du mayeur et en l'an 1762.*

L.-R. DELTAND, *Inventaire analytique des archives de Lestrivrie au château de Bois de Lessines (Hainaut)*, non paginé, Vilvorde, 1964.

Les archives de la seigneurie de Warelles reposent aujourd'hui au château de Lestrivrie à Bois-de-Lessines. L'inventaire, strictement chronologique, de Léon-Richard Deltand a été utilisé, entre autres, par Jean Godet qui cite l'auteur à plusieurs reprises dans son *Jadis à Petit-Enghien*. Ce document assez confus apporte cependant bien des informations sur les XVIe, XVIIe siècles et suivants par les seuls libellés des documents d'archives qu'il rapporte. L'inventaire comporte une centaine de pages non numérotées.

- V. KURTZ (s.j.), ms. fr., *Notes sur le château de Warelles (1289-1899)*, inédit, 171 p., 1957.

On sait que les Jésuites de la Maison Saint-Augustin d'Enghien fréquentaient assidûment le château de Warelles. Les notes rédigées par l'abbé Kurtz, à la fin du siècle passé, sont anecdotiques et fort intéressantes. Notons cependant que l'auteur est *persuadé qu'il y a dans ces récits des gens du pays beaucoup de faussetés, d'exagération et de médisances* (K5). Les "Notes" du Père Kurtz, quelque peu confuses et exemptes de références (des pages entières sont extraites de Goethals) seront donc utilisées avec prudence et davantage pour servir de piste de recherche que pour de quelconques conclusions.

- A. BALOT, *Notes sur le château de Warelles (1289-1899)*, Cahier manuscrit, copie de V. Kurtz, s.j. Maison St. Augustin Enghien, 1954. Comporte quelques notes manuscrites de A.B.

- A. BALOT, *Monographie sur la ferme de Warelles Plan d'exploitation et de valorisation*, Mémoire de licence, Fac. Sc. Agronomiques, UCL, 1954. Au dire de l'auteur, ce *Mémoire* ne comporte que très peu d'informations à caractère historique. Nous n'avons pas consulté cette étude.

## SOURCES ÉDITÉES

*Atlas des communications vicinales de la commune de Petit-Enghien*, service travaux, Enghien, 1844. Cet atlas de la première moitié du XIXe siècle permet de repérer bon nombre de lieux-dits qui apparaissent dans les archives de Warelles. Il précise de plus les propriétaires et l'étendue des parcelles.

M. A. ARNOULD, *Les dénombrements des foyers dans le comté de Hainaut XIVE-XVIIe siècle*, Bruxelles 1956. Carte du comté annexée à l'ouvrage.

A. AUXY de LAUNOIS (comte Albéric d'), *Une pierre tumulaire à Warelles*, près d'Enghien, ACAE V, 1898, pp. 241-246.

J. BOSMANS, *La féodalité au Pays d'Enghien*, ACAE I et II, 1880-1883.

M. DAYEZ, *L'église Saint-Sauveur à Petit-Enghien*, ACAE XXVII, 1991.

A. DE BEHAULT DE DORNON, *Une pièce d'artillerie du XVe s. ornée des armoiries de la famille d'Auxy*, ACAM XXX, Mons, 1901, pp. 1-8.

Y. DELANNOY, *Autour d'un pilori ou les droits de haute justice des seigneurs de Warelles*, ACAE XIV, 1964, pp. 6-28.

L.-R. DELTAND, *Inventaire analytique des archives de Lestriverie au château de Bois de Lessinnes (Hainaut)*, Vilvorde, 1964.

P. DE LATTRE (s.j.), *La Maison Saint-Augustin et les Jésuites français à Enghien 1887-1953*, ACAE IX, pp. 217-252.

J. DE SAINT GENOIS (comte de), *Monumens anciens*, 2 vol., Paris, 1782 <sup>(3)</sup>.

F.V. GOETHALS, *Miroir des notabilités nobiliaires de Belgique, des Pays-Bas et du Nord de la France*, 2 vol., Bruxelles, 1857.

Id., *Dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles du royaume de Belgique*, 4 vol. non paginés, Bruxelles, 1849.

J. GODET, *Jadis à Petit-Enghien*, Bruxelles, 1967.

Id., *Des fouilles à Warelles*, ACAE XI, Enghien, 1959, pp. 249-260.

Id., *Warelles au fil du temps*, dans ACAE XI, pp. 272-286.

Id., *La gentilhommière de Warelles*, ACAE XXI, pp. 261-271.

R. GOFFIN, *Le droit du meilleur catel "réel" dans la contrée d'Enghien, Ath et Leuze*, ACAE XI, 1958, pp. 290-315.

T. LEJEUNE, *Notice historique sur le village de Boussoit-sur-Haine*, ACAE VIII, Mons, 1868, pp. 1-102.

P. MANGANO, *Inventaire des archives de la seigneurie d'Enghien*, AGR, Bruxelles, 1973.

E. MATTHIEU, *Histoire de la ville d'Enghien*, Bruxelles, éd. anastatique, 1974.

Id., *La pairie de Silly et ses fiefs*, ACAE IV, 1895, pp. 1-244.

---

(3) L'ouvrage de Saint-Genois a été fort critiqué par quelques auteurs du XIXe s. F. Goethals déclarait sans ambages: *Le comte de Saint-Genois est un auteur dangeureux!* F. GOETHALS, *Miroir*, t. I, p. 414. Il n'empêche que, même si cet ouvrage ancien ne répond pas aux exigences de la critique historique moderne, son auteur a le grand mérite d'avoir consulté des sources aujourd'hui disparues et de nous livrer divers documents particulièrement intéressants pour l'histoire d'Enghien. La première partie de l'ouvrage de Saint-Genois, *Les pairies de Hainaut*, dont *Les ville et terre d'Enghien* est un travail précieux. De même le *Dénombrement d'Enghien Brabant et de Tubize donné à la cour féodale du Brabant au mois de mai 1441* (p. XXIII) et le *Dénombrement de la terre d'Enghien à la cour féodale du Hainaut en 1473* (p. XXV) sont les sources que Goffin, Matthieu et Goethals lui-même ont utilisées.

Id., *L'hôtel de Peissant à Mons*, ACAM XXX, 1901, pp. 229-240.

A. NACHTERGAEL, *Les fiefs de Hoves*, dans *Tablettes du Hainaut*, t. I, pp. 179-292, t. II, pp. 131-134, t. V, pp. 37-105, Hérinnes, 1955.

A. SCUFFLAIRE, *Les fiefs directs des comtes de Hainaut de 1349 à 1504*, 6 vol., Bruxelles, 1978-1993.

L. THILLY, *Inventaire des Archives de la famille d'Yve*, éd. S.C.G.D., 182 p., Bruxelles, 1996.

L'inventaire de ce fonds important a été reconstitué entièrement par Léon THILLY, sur des bases plus pratiques que la seule chronologie. De plus, les documents d'archives ont été microfilmés, les rendant accessibles aux chercheurs, sans risques de pertes ou de dommages (35 bobines de 2800 photos chacune). La numérotation des articles de l'inventaire offre l'avantage appréciable pour la consultation, d'indiquer (deux premiers chiffres) le numéro des bobines et celui des photos (trois derniers chiffres) et non celui du document original. Les microfilms sont consultables au S.C.G.D., Maison Terlinden, Centre Culturel de Schaerbeek, 147 chaussée de Haecht à Bruxelles.

Il semble que ce fonds d'archives soit resté inconnu des rares auteurs qui ont abordé la seigneurie de Warelles. Ceci tient sans doute à sa publication toute récente et au caractère confidentiel des archives du château de Lestriverie. Nous accorderons au fonds de Bois-de-Lessines et à son remarquable inventaire tout l'intérêt qu'il mérite.

De plus, le même auteur sur la base des documents d'archives qu'il a classés, a établi un fichier généalogique dont il a extrait les descendances de Jean Ier d'Yve. Ce document n'est pas publié.

J. VERBESSELT, *Het parochiewezen in Brabant tot het einde van de 13de eeuw, deel XXVI, Dekenij Halle, Hove-Edingen-Lettelingen-Mark-Galmaarden*, Bruxelles, 1996.

J.J. VAN HOLLEBEKE, *La seigneurie d'Enghien*, Mémoire de lic. (dir. G. Despy), ULB, 1967.

A. VANRIE, *Fonds d'Arenberg, Inventaire cartes et plans*, inédit, 1996.

Les traductions en français moderne des termes médiévaux sont celles du dictionnaire de Godefroy.

Nous pensons avoir relevé ci-avant les travaux publiés et

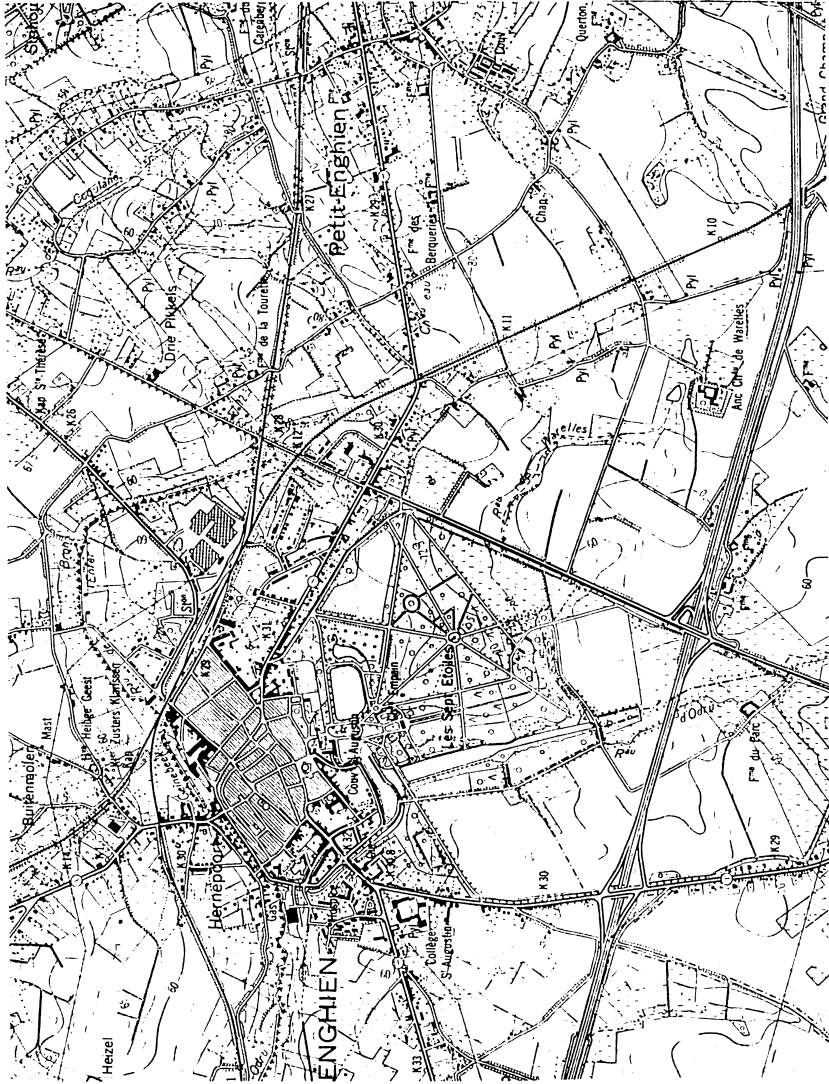
les sources d'archives relatives à la seigneurie de Warelles. Avant de tenter la synthèse d'un sujet - et celle-ci sera bien modeste - il est en effet important de prendre connaissance des études de ses prédécesseurs et de respecter leurs années de recherches. Si cependant certains travaux nous avaient échappés, que leurs auteurs veuillent bien nous en excuser.

Remercions avant tous ceux qui ont prêté leur concours à l'étude qui va suivre. En particulier M. Struye de Swielande qui a repéré pour nous les articles concernant les seigneurs de Warelles dans les archives paroissiales de Petit-Enghien. Madame Allard, qui veille aujourd'hui aux destinées du château-ferme de Warelles, nous a accueilli avec beaucoup d'amabilité. M. Léon Thilly, archiviste, auteur de l'imposant inventaire des archives de Bois-de-Lessines, nous a aidé de ses conseils pour les biens et familles d'Auxy et d'Yve. M. Walter De Keyzer, conservateur des Archives de l'Etat à Mons, a facilité nos recherches. Jean Lefebvre, généalogiste, nous a indiqué quelques pistes de recherche, en particulier les travaux de Scufflaire relatifs aux fiefs des comtes de Hainaut et Bernard Roobaert qui a relu le texte de cet article, en y apportant quelques références supplémentaires ... Notre gratitude s'adresse également au Duc de Croy et à M. Pierre Reginster, actuel régisseur de Warelles.

## ABRÉVIATIONS

AACE :	Archives Arenberg Capucins Enghien
ACAE :	Annales du Cercle Archéologique d'Enghien
ACAM :	Annales du Cercle Archéologique de Mons
APPE :	Archives paroissiales de Petit-Enghien
BCAE :	Bulletin du Cercle Archéologique d'Enghien
d.w. :	Dame de Warelles
Inv. Thilly :	L. THILLY, <i>Inventaire des Archives de la famille d'Yve</i> , éd. S.C.G.D., Bruxelles, 1996
Inv. Deltand :	L.-R. DELTAND, <i>Inventaire analytique des archives de Lestrivrie au château de Bois de Lessines (Hainaut)</i> , Vilvorde, 1964.
Inv. Mangano :	P. MANGANO, <i>Inventaire des archives de la seigneurie d'Enghien</i> , AGR, Bruxelles, 1973.
Inv. Vanrie :	Fonds Arenberg, Cartes et plans, Inventaire A. Vanrie
K :	V. KURTZ <i>Notes sur le château de Warelles (1289-1899)</i>
s.w. :	Seigneur de Warelles





Détail de la carte d'état major: Bever - Engchien 38/3-4.

La première fois que j'ai franchi le porche du château-ferme de Warelles dans l'intention d'en retracer l'histoire, c'était en 1997. Par contre, depuis longtemps déjà, en longeant cette exploitation agricole, le long de l'autoroute A8, le domaine m'intriguait. Quels avaient été les seigneurs du lieu ? Warelles, Goegnies, Auxe, Yve, Arenberg, Croy. Comment organiser cette galerie de familles illustres autour de la seigneurie de Warelles ?

Fort heureusement, grâce à l'actuel marquis d'Yve, les documents d'archives reposant au château de Lestrivrie ont été protégés, inventoriés et microfilmés pour le plus grand bien des chercheurs. Par ailleurs, les archives d'Arenberg à Enghien, une fois de plus, sont venues éclairer le tableau de Warelles. Enfin, quelques notes et articles fragmentaires, édités à ce jour, ont complété nos sources de recherches.

#### SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET STATUT FÉODAL

Le château de Warelles est situé en Hainaut dans la paroisse de Petit-Enghien, à proximité de la chaussée romaine à laquelle il était anciennement relié par un chemin qui apparaît clairement sur les cartes de Capitaine, de Vandermaelen et dans l'*Atlas cadastral des sentiers et chemins de fer vicinaux d'Enghien*. Depuis la chaussée de Bruxelles, c'est en suivant les détours de la *rue Noir Mouchon* que vous atteindrez le château de Warelles. Devant la drève d'accès, se trouvent, à droite, le *Champ du Doyen* et, à gauche, la *rue de la Gayolle*. L'autoroute A8 longe aujourd'hui l'ancienne seigneurie du côté sud.

Au point de vue hydrographique, les cartes anciennes montrent l'étang <sup>(4)</sup>actuel, situé au nord-est de l'enceinte castrale (à gauche de la drève d'accès). Cet étang fait la joie de nos pêcheurs enghiennois qui ont constitué, pour la circonstance, une association, *Les amis de Warelles*, dont le petit journal fait régulièrement état, depuis 1989, de carpes miraculeuses et de

---

(4) *Le grand vivier en hault, près et joindant le jardin Dyve avec son réservoir contenant un demi bonnier. Terrier et Cartulaire des cens, rentes et revenus des terres, justices et seigneurie de Warelles...*, cité par Y. DELANNOY, *Autour d'un pilori ou les droits de haute justice des seigneurs de Warelles*, ACAE XIV, 1964, p. 13 n. 15.

recettes de brochets <sup>(5)</sup>.

Le second étang, en contrebas du premier, fut-il constitué lors de la mise à sec des douves du château (vers 1860)? Un deuxième plan d'eau existait néanmoins au XVII<sup>e</sup> siècle, à savoir *le petit vivier en bas contenant un journal* <sup>(6)</sup>. Les rives de cet étang "d'en bas" sont aujourd'hui minées par les rongeurs qui transforment le plan d'eau en marais. On sait par ailleurs que le ruisseau de la Warelles et l'Odru alimentent les eaux du parc d'Enghien (en tête du grand canal) <sup>(7)</sup>. Il est peu probable que le ruisseau de Warelles ait, à un quelconque moment de l'histoire, constitué un moyen de pression aux mains du seigneur de ce lieu vis-à-vis du seigneur d'Enghien, qui disposait d'autres sources plus importantes pour l'alimentation de son domaine.

Comme le rappelle Godet, la seigneurie de Warelles relevait des seigneurs de Graty <sup>(8)</sup>. Effectivement, c'est devant le seigneur de ce lieu que Jean d'Yve prête serment le 7 février 1555 <sup>(9)</sup>. Warelles, fief ample <sup>(10)</sup> de Graty, lui-même, fief lige <sup>(11)</sup> de Hoves, l'une des dix-sept paroisses relevant de la cour féodale d'Enghien, est situé dans l'aire géographique de cette

---

(5) Après 14 numéros (1989-1997), le journal des pêcheurs *l'Echo de Warelles* est passé de la carpe à la carte. Il s'est aujourd'hui mué en "Journal d'information semestriel du *Cercle des Cartophiles Enghiennois*", sous la présidence du Dr Max Adam.

(6) *Terrier et Cartulaire des cens*. A.A.C.E., SEM 409.

(7) J.-L. VANDEN EYNDE (dir.), *Restauration du Parc d'Enghien 1986-1996-2006*, St-Pieters-Leeuw, 1996, p. 77. VR 1250 Plan du jeu des eaux du parc d'Enghien par Desaubleaux, 1829, cliché 6139.

(8) J. GODET, *La gentilhommière de Warelles*, ACAE XXI, 1985, p. 262. Cet auteur cite en référence E. MATTHIEU, *Charte-loi de la commune de Hoves*, ACAE II, 1883, p. 339.

(9) *Acte de relief de la seigneurie de Warelles au village de Petit-Enghien fait le 7 février 1555 par devant baillif et hommes de fief de la seigneurie de Graty par Messire Jehan D'yve*. A.A.C.E., SEB, Petit-Enghien, n° 3. Le 16 mars 1505, c'est Jean d'Auxy qui assure le relief de sa seigneurie de Warelles devant le seigneur de Hoves. Inv. Mangano, 191.

(10) Le fief *ample* n'est pas grevé de redevances mais seulement de charges féodales, telles que l'obligation d'assistance au seigneur en cas de guerre ou d'aides financière dans un certain nombre de cas précis (aides). Les fiefs amples proviennent souvent d'alleux inféodés ou d'anciennes tenures dont les charges ont été rachetées. C. KEUSTERMANS, *Cour féodale d'Enghien*, ACAE XXIV, 1988, p. 7. Tablettes du Hainaut, t. II, pp. 131-134.

(11) Le fief *lige* est une propriété ou un droit donné en bénéfice à un "homme lige". Le fief peut-être un bien immobilier, pré, terre, ferme, bois..., mais aussi un bien mobilier tel une rente ou un droit, tel celui de rendre la justice. Il est dès lors grevé de redevances vis-à-vis du seigneur, dont la première est l'obligation d'assister celui-ci en cas de guerre. C. KEUSTERMANS, op. cit., p. 7.

dernière <sup>(12)</sup>.

La seigneurie de Warelles possédait échevinat et mayorat au même titre qu'Enghien. Par ailleurs, un bailli, tel François Brabant en 1681 ou Luc De Vlaminck en 1707 <sup>(13)</sup>, représentait l'autorité et la justice du seigneur local. C'est ainsi que le 20 décembre 1730, le bailli portatif des terre et seigneurie de Warelles, Jean-Baptiste De Blende, accompagné du mayeur et des échevins, découvrent, sur le côté du chemin allant au bois du *Grand Camp*, une besace, une pipe et un bâton, et puis, gisant dans le fossé d'en face, le cadavre d'un homme. Le rapport du bailli n'éclaircit pas davantage le mystère du cadavre de Warelles <sup>(14)</sup>.

Nous voyons d'autre part les échevins de Warelles procéder à la vente de la *moitié d'une closure sise au Stocquoyt* le 26 juillet 1518 <sup>(15)</sup>. Enfin, le 6 mars 1685, les *bourgmestre et échevins de Warelles* attestent la destruction d'une potence ou gibet, érigée en 1602 et *abbatu de plusieurs coups de haches commis et fait par quelque villain*. Le document est signé par *Nicolas Cortenbos, François Camberlain, A. de Tanssignon et Jean de Gand* <sup>(16)</sup>.

La donation des meubles de Madame d'Enghien à sa fille, Marie d'Enghien de Kestergat, se fait, elle aussi devant les mayeur et échevins de Warelles <sup>(17)</sup>.

Avec sa précision coutumière, le curé de Petit-Enghien, Nicolas-Philippe Verté <sup>(18)</sup>, relate comment un habitant de la

---

(12) Inv. Mangano, p. 2, n. 1. Les 191 fiefs relevant de la cour féodale d'Enghien sont répartis sur les paroisses hors de la ville et de la terre d'Enghien. *Énumération des fiefs de la cour féodale d'Enghien, 1744*. Inv. Mangano, 16. On trouve 14 fiefs à Petit-Enghien et 35 à Hoves.

(13) Le 11 mars 1681, François Goyeaert était baptisé à Petit-Enghien; le témoin à la cérémonie fut *Franciscus Brabant "Ballenus de Warelles"*. A.P.P.E., reg. des baptêmes 1672-1702. Relief d'Antoine-René d'Yve le 31 mai 1707; inv. Thilly, art. 130271.

(14) Inv. Thilly, p. 129, art. 132649-50.

(15) Inv. Mangano, p. 27, art. 344.

(16) Inv. Thilly, p. 128, art. 132591-92.

(17) 16 octobre 1631. Inv. Thilly, p. 38, art. 262310.

(18) Au sujet de ce pasteur et du registre auquel nous faisons référence ici, voir la note très précise de M. DAYEZ, *L'église Saint-Sauveur à Petit-Enghien*, ACAE XXIV, 1985, p. 119, n. 15. La paroisse de Petit-Enghien faisait partie du doyenné de Hal; le patronat, comme celui d'Enghien, appartenait à l'abbaye bénédictine de Saint-Denis-en-Broquerioe.

seigneurie de Warelles s'est déshérité de sa maison en faveur de son fils, à charge de ce dernier de payer annuellement à l'église Saint-Sauveur une rente de cinq livres. Nous apprenons de la sorte que, ce 25 décembre 1732, *la loy de warelles en nombre suffisant* <sup>(19)</sup> *scavoir Gille Laurent mayeur, Pierre Taon, Florent Legast, François Camberlain et Jacq Lepoivre eschevins*, entérine la donation de Guillaume à son fils Jean-Baptiste Anseau. M. Delelienne, greffier de Warelles, officie pour la circonstance <sup>(20)</sup>.

Evaluer la population de la seigneurie est impossible, mais nous connaissons la nombre de *feux* existant dans les *Villes battices de la terre d'Enghien*, en particulier pour *Le petit Enghien et Warelles* en 1423. A cette époque, la comtesse de Hainaut, Jacqueline de Bavière, se marie pour la troisième fois et requiert, à cet effet, l'aide de ses sujets. La répartition de cette taxe donna lieu à un recensement, non des habitants du comté, mais des habitations possédant un *feu*. Petit-Enghien et Warelles figurent ensemble, dans le relevé du receveur des aides, pour un total de *125 feux*, soit quelques 400 habitants <sup>(21)</sup>. Par contre, un relevé similaire de 1531 stipule pour la même entité: *77 feux et 62 povres gens vivans de l'aulmosne et non payanz taille*. La chute démographique, sur une centaine d'année, est dramatique; faits de guerre, de peste ou d'une quelconque épidémie, nul ne le sait.

---

(19) Le "nombre de loi" était de quatre. Rarement le corps échevinal se trouvait au complet pour statuer sur tel acte ou prestation. B. ROOBAERT, *Voor meyer ende scepenen van Herneghewault*, HOLVEO XVII, 1989, p. 168.

(20) A.P.P.E, reg. des obits et fondations, f° 9, commencé par N. Verté en juillet 1732. Ce document (anc. couverture de parchemin) est aussi le semainier de la paroisse (pp. 14-167) et se termine par une série de *Memoires* relatifs aux fondations et sépultures. Delelienne est aussi qualifié d'avocat. Id. *Memoire touchant les sepultures dans l'église*, partie non paginée en fin de reg. Grâce à Nicolas Verté, des documents, largement antérieurs à son temps, sont recopiés ou mentionnés dans son registre.

Au sujet de l'échevinage de Warelles, voir J. GODET, *Warelles au fil du temps*, ACAE XI, p. 275.

(21) M. A. ARNOULD, *Les dénombrements des foyers dans le comté de Hainaut XIVe-XVIIe siècle*, Bruxelles 1956, p. 406. Les démographes ne s'accordent pas, et c'est bien logique, pour définir le nombre moyen d'habitants par *feu* qui, de plus, peut varier du simple au double entre ville et campagne. Il semble que le chiffre de 3,5 soit une bonne moyenne dans le cas qui nous occupe. P. MOUREAU, *Histoire économique*, p. 15, ULB, 1990. Le total de la terre d'Enghien en 1423 (18 paroisses) atteint 1700 feux, soit environ 6000 habitants. Id., p. 407. Le mot *battices* (*batiches, baptices, etc.*) signifie *villages*. Id., p. 746. Les recensements par *feux* n'ont été remplacés systématiquement par les recensements par habitants qu'au XIXe siècle.

Signalons encore qu'une autre liste de contribuables établie, en 1489 par le pouvoir comtal pour *cotisation de guerre*, renseigne à nouveau dans le baillage d'Enghien une redevance due par *Le petit Enghien et Warelles* et payable à la Saint-André (30 nov.). La réquisition d'août 1531, citée plus haut renseigne elle aussi les deux seigneuries de manière simultanée. La jonction des noms de Petit-Enghien et de Warelles, par trois fois constatée au cours des XVe et XVIe s., donne à penser que Warelles constituait alors une entité à part entière. Il n'est, par contre, pas question ici des hameaux de Grandchamps, Coquiame, Fontaine à Louche ou des Six Censes, tous rattachés à Petit-Enghien <sup>(22)</sup>.

## LES ORIGINES

L'abbé Kurtz donne au nom *Warelles* le sens étymologique d'*endroit gardé*. Le radical saxon *war* signifie en effet *lieu de défense*. L'évolution de la langue française, depuis le bas moyen-âge, a subi l'influence bien connue du latin dont elle découle, mais aussi des influences celtiques et germaniques. Les mots français *garder* ou *garantie* se rattachent à la même racine. Quand au mot *garenne*, il désignait dans l'ancien français, entre autres, une retraite: *Quant Bruyant eust basty son chastel ... il le nomma le chastel de la garande pour ce que a tous besoins il s'y garantiroit* <sup>(23)</sup>.

Si l'origine du toponyme ne présente guère de doute <sup>(24)</sup>, il existe par contre plusieurs localités qui portent ce nom. C'est le cas de *Wareilles* au sud de Paray-le-Monial <sup>(25)</sup> ou de *Warelles-lez-Maubeuge* <sup>(26)</sup>. C'est ainsi que la liste des fiefs qui relevaient

---

(22) J. GODET, *Jadis*, p. 3.

(23) Dict. Godefroid, t. IV, p. 226. P. COCKSHAW, *Etudes de textes français du moyen-âge*, ULB, 1992.

(24) Roobaert indique cependant que *warder*, dans le sens de *garder* peut ne pas être d'application dans le cas qui nous occupe, la lettre "d" étant absente du mot *Warelles*. Dans ces conditions, il considère le toponyme comme roman avec diminutif en -ella. *War* ou *var* signifierait "alluvions" ou "terres en friche". J. HERBILLON, *Toponymes hesbignons*, dans BCTD LI, 1977, p. 36. La racine germanique *wari* signifiant "paturage" pourrait, elle aussi, être envisagée.

(25) France, dépt. Saône-et-Loire, célèbre pour son abbaye bénédictine.

(26) D'autres communes hennuyères possédaient aussi une "seigneurie de Warelles": Boussoit, Elouges, Quévy, etc.. J. GODET, *Jadis*, p. 16. Nous verrons qu'en ce qui concerne Boussoit, le seigneur de ce lieu était aussi le seigneur de Warelles à Petit-Enghien. Id., *Warelles au fil du temps*, p. 272.

de la ville, terre, seigneurie ou pairie d'Enghien, établie par Bosmans, *d'après les registres de la cour féodale d'Enghien* (non spécifiés) comporte une *seigneurie de Warelles, (entre Mons et Maubeuge), avec toute justice* <sup>(27)</sup> détenue par Alexandre Louis de Behault, seigneur du lieu (1769). Il ne s'agit pas ici du château des seigneurs de Warelles à Petit-Enghien, mais bien du lieu mentionné ci-dessus <sup>(28)</sup>.

Faire commencer l'histoire de Warelles dans l'antiquité est bien téméraire. Il faut cependant mentionner que les lieux concernés furent fréquentés - assez logiquement du fait de la proximité de la chaussée Brunehaut - au début de notre ère, lors de l'occupation romaine. Les fouilles entreprises par la Région Wallonne sur le parcours du TGV ont en effet mis à jour, sur le plateau de Warelles, divers témoins d'occupation aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles de notre ère <sup>(29)</sup>. Avant cette récente campagne de fouilles, des découvertes archéologiques fortuites avaient déjà été faites par Pierre Vastersaegher (1948-1952), notamment au champ de la *Wastinne* <sup>(30)</sup>. Verbesselt, lui aussi, mentionne l'habitat ancien de la région Hoves-Graty, autour et à proximité de la chaussée romaine Bavay-Asse-Utrecht. Parmi ces divers dépôts ou traces de l'antiquité et de la préhistoire, figurent la *Basse et Haute Wastinne*, sur le site de la seigneurie de Warelles, où une nécropole romaine fut découverte en 1948 <sup>(31)</sup>. Des objets préhistoriques ont été signalés au *champ*

---

(27) J. BOSMANS, *La féodalité au Pays d'Enghien*, ACAE I, 1880, p. 48; R. GOFFIN, *Généalogies*, t. IV, p. 37, n.57.

(28) Le dénombrement de la terre d'Enghien (1473) comporte lui aussi un *Warelles* dont le feudataire de l'époque était *Ernoul de la Hamaide sgr de Condet, chev.* Ici encore, il s'agit vraisemblablement de Warelles-lez-Maubeuge et non de Warelles à Petit-Enghien, alors aux mains des seigneurs d'Auxy. J. DE SAINT-GENOIS, *Monumens*, t. I, p. XXVI.

(29) *Op het plateau van Warelles ligt een nederzetting uit de Ie-IIe eeuw, die begrensd wordt door twee parallelle grachten.* Il s'agit, non de quelques tessons, mais bien de bâtiment et de sépultures. M. VAN LIEDEKERKE, *HST-Anleg en archeologie*, HOLVEO, XXV, 1997, pp. 108-109. R. BORREMANS et D. WILLEMS, *Enghien / Petit-Enghien (Ht) Vestiges gallo-romains, médiévaux et post-médiévaux au hameau des Wastines*, dans H. REMY et M. SOUMOY (dir.), *Sur la voie de l'histoire, Archéologie et TGV*, Namur, 1996, pp. 149-150. C. FRÉBUTTE, *Enghien / Petit-Enghien (Ht) "Warelles" et "Grand Champ", Vestiges gallo-romains*, dans id., pp. 151-154. D. SOUMILLION, *Fouilles TGV à Petit-Enghien*, BCAE, p.21; Id., *Le point sur les fouilles TGV*, BCAE n° 7, p. 144.

(30) J. GODET, *Des fouilles à Warelles*, ACAE, t. XI, 1959, pp. 249-260. Nous avons eu l'occasion, en son temps, de visiter le petit musée de M. Vastersaegher.

(31) J. VERBESSELT, *Het parochiewezen in Brabant tot het einde van de 13de eeuw, Dekenij Halle, Hove-Edingen-Lettelingen-Mark-Galmaarden*, Bruxelles, 1996, p. 85.

d'Enghien et au *champ de Warelles* <sup>(32)</sup>. Nous nous limiterons à ces quelques rappels relatifs à une époque où ni Warelles ni ses seigneurs n'avaient vu le jour.

Quant au château médiéval (XIe-XIIe s.), première assise des seigneurs de Warelles, son emplacement est difficile à cerner. Nous savons peu de choses de la demeure-forteresse des de Warelles, des d'Auxy et des premiers seigneurs de la famille d'Yve sinon que, outre l'habitation elle-même, elle comportait un donjon, des écuries, étable, bergerie, grange et colombier <sup>(33)</sup>. Kurtz pense, sans doute avec raison, que le château actuel est construit sur les fondations de l'ancien *castrum*. En témoigne le mur arrière de la petite chapelle et de sa sacristie, logées dans le bâtiment à droite de l'entrée, qui porte des traces de fondations antérieures - en moellons de schiste - sans doute médiévales. Il en va de même pour les soubassements des murs avant de l'actuel château, le long du fossé (K53-103).

Néanmoins, mentionnons pour mémoire une légère surélévation en forme de quadrilatère, d'ailleurs peu visible et située dans la *prairie à pommes* et dans l'axe de l'actuelle drève d'accès (K 48). Godet, se basant sur un sondage de 1953, affirme que cette prairie ne contient aucune construction sous-jacente <sup>(34)</sup>. L'auteur a sans doute raison bien que ne donnant aucune référence de ce "sondage", car il nous paraît peu probable de concevoir d'anciennes fondations à cet endroit. Seules, des fouilles archéologiques pourraient éclairer la question.

Pour le bâtiment actuel, on trouve sur la facade arrière du corps principal, la date de 1638, indiquée au moyen des quatre ancrages extérieurs de la charpente. Il s'agit cependant d'une date postérieure à la construction du château actuel dont la chapelle fut bénie par l'évêque de Cambrai <sup>(35)</sup>, François van der

---

(32) A. BERNIER, *Le préhistorique dans la région d'Enghien*, ACAE, t. VI, 1907, pp. 124-126. Les Champ d'Enghien et de Warelles peuvent être situés avec précision dans l'*Atlas des communications vicinales de la commune de Petit-Enghien*, sections 7 à 10, Enghien, 1844.

(33) AACE. SEB, Petit-Enghien, n° 3, f° 1 r°, relief de 1555.

(34) J. GODET, *Jadis*, p. 17.

(35) Choisi comme évêque le 13 juin 1615, Henri-François van der Burch fut confirmé au siège de Cambrai par décision papale du 2 mai 1616 et mourut le 25 mai 1644.



Burch, le 4 septembre 1618 <sup>(36)</sup>. C'est d'ailleurs le même prélat qui, l'année précédente, consacrait l'église des Capucins <sup>(37)</sup> à Enghien. Un bel autel de pierre et deux grands chandeliers en fer forgé, fort travaillés, sont les seuls témoins de ce lieu sacré dont le chapelain était désigné par l'évêque diocésain. Des indulgences étaient accordées à la chapelle castrale de Warelles par le même évêque <sup>(38)</sup>. La chapelle de Warelles fut desservie jusqu'à l'époque récente par des Jésuites, à savoir dans les années cinquante. On trouve d'ailleurs, sur le mur extérieur, les traces presque effacées de deux lettres stylisées et entrelacées, marque de l'Ordre d'Ignace de Loyola, S.J.

Au pied du porche d'entrée, de style baroque, une pierre de marbre, cimentée au sol et de forme semi-circulaire, indique la date de 1724. Il s'agit manifestement d'une pierre gravée postérieurement à la date de construction du château et placée là à l'occasion d'une rénovation tardive.

Les arcades en plein cintre des deux bâtiments qui flanquent le corps principal comportent, comme ce dernier, les bossages caractéristiques du style baroque. Une tour carrée, à toiture pyramidale, termine la façade gauche du château. Sans doute poste d'observation et lieu de défense au début du XVIIe siècle, elle fait aujourd'hui le bonheur des poules et des pigeons.

## LES SEIGNEURS DE WARELLES

### Warelles

#### Les baillis d'Enghien

On connaît trois seigneurs de Warelles et deux beau-frères de l'un d'eux qui furent baillis d'Enghien aux XIVe et XVIe siècles. Ceci tend à démontrer l'importance ou la considération

---

(36) Terrier et Cartulaire des cens, rentes et revenus des terres, justices et seigneuries de Warelles. Y. DELANNOY, *Autour d'un pilori*, ACAE XIV, 1966, p. 13, n. 15. AACE, SEM 409, f° 6 r° et v°.

(37) P. BASILE, *Inventaire des petites archives*, ACAE VI, 1907, p. 393.

(38) *Nomination par l'évêque de Cambrai de Dominique Camberlin comme chapelain de la chapelle castrale de Warelles en remplacement d'Arnould Schuermans, démissionnaire*. Inv. Thilly, p. 128, art. 132470, acte du 9 août 1743. *Conservation, bénédictions et indulgences accordées...* Id., art. 141556 et 553.

dont jouissaient ces seigneurs à la cour féodale d'Enghien. Les seigneurs de Petit-Enghien (Strihoux, La Haye, Warelles) sont d'ailleurs fort bien représentés dans la liste des baillis.

\* Watier de Warelles (*Wareilles*), époux de *Geluit*, fut bailli d'Enghien en 1289. Leur fille, Marie de Warelles, transmis la seigneurie à la famille Fauviaul <sup>(39)</sup>. De manière plus incertaine, un Guillaume de Warelles, ancêtre de Lionnes de Warelles, dont il sera question plus loin, aurait vécu en 1205 <sup>(40)</sup>. Quant à *Walterus de Warelis*, on le trouve présent comme témoin d'une décision du seigneur d'Enghien le 17 février 1219. Englebert d'Enghien confirmait alors une donation faite au chapitre Saint-Waudru à Mons par un de ses vassaux d'Hérinnes. Walter de Warelles se trouve parmi les *fideles homines mei* du seigneur d'Enghien, ce qui semble indiquer que le seigneur de Warelles était alors vassal direct du seigneur d'Enghien puisque Stéphane de Hove (*Stephanus scilicet de Hovis*), lui aussi présent à l'acte, est repris sous le même qualificatif. Nous verrons que par la suite, la seigneurie de Warelles deviendra fief ample de Graty et arrière-fief de Hoves. La décision d'Englebert d'Enghien, le 17 février 1219, fut contestée et donna lieu à une confirmation de sa part, la même année, sous le témoignage, cette fois, de Robertus de Werelis. Deux seigneurs de Warelles, témoignant la même année, indiquent probablement qu'il y eut succession en 1219 <sup>(41)</sup>.

\* Etienne (*Stevenes*) de Warelles fut bailli d'Enghien ainsi qu'en témoigne un compte de 1364. A son décès (vers 1375), sa sœur N. de Warelles, épouse de Huars dou Pont dit *de Sainctes*, hérita d'un fief de sept bonniers, situé à Ophain et relevant de l'abbesse de Nivelles. Le beau-frère d'Etienne de Warelles, Huwars dou Pont, fut également bailli d'Enghien en

---

(39) Van Hollebeke cite ce personnage comme *siergans et baillius* en janvier 1289 lorsqu'il remplace le seigneur d'Enghien pour recevoir l'hommage d'un vassal. J.-J. VAN HOLLEBEKE, *La seigneurie*, p. 284. R. GOFFIN, *Les baillis et gouverneurs d'Enghien*, ACAE XII, 1960, p. 381. E. MATTHIEU, *Histoire*, pp. 289-291. J. GODET, *Jadis à Petit-Enghien*, Bruxelles, 1967, p. 5.

(40) T. LEJEUNE, *Notice historique sur le village de Boussoit-sur-Haine*, ACAM VIII, Mons, 1868, appendice, p. 42. Cet auteur se réfère à CARPENTIER, *Histoire de Cambrai et du Cambrésis*, p. 68.

(41) L. DEVILLERS, *Chartes du chapitre de Sainte-Waudru de Mons*, t. I, pp. 122-123. J.-J. VAN HOLLEBEKE, *La seigneurie*, p. 288.

1385-1398. Le deuxième beau-frère d'Etienne, Ingelbert dou Pont, reçut, lui aussi, la charge de bailli de la seigneurie de 1404 à 1419 <sup>(42)</sup>.

\* Baudouin de Housta, chroniqueur des Augustins d'Enghien, cite, pour l'année 1435, les membres de la *Confraternité du Saint Sacrement*, constituée le 20 août de cette année, et parmi lesquels se trouve *Leo de Warelles*. Godet mentionne également ce personnage - selon la même source - et le nomme *Lionnes de Warelles*. Il ajoute que *Leo*, ou *Lionnes*, vivait déjà en 1398 <sup>(43)</sup>.

Lionnes, citée par Godet en 1398, apparaît effectivement à cette date dans l'inventaire Thilly à propos d'un *Litige entre Isabeau d'Enghien veuve de Jean de Luxembourg et Lionne de Warelles concernant les droits seigneuriaux* <sup>(44)</sup>. Ainsi que le précise cet acte, Lionnes de Warelles était vassal de François de la Haye, seigneur de Graty.

Il ne s'agit pas ici d'Isabeau, comtesse de Brienne que l'on surnommait la *Belle Hélène* (†1350), épouse (x1321) de Wautier III, seigneur d'Enghien (1302-1345) - et qui apportait à la Maison d'Enghien les seigneuries de Brienne, de Lecce (Naples) et d'Athènes - mais bien d'Isabelle, dame de Bassily et de Rebecq <sup>(45)</sup>, cousine de Wautier IV d'Enghien et qui effectivement administra (1397-99) la seigneurie d'Enghien, suite au décès de Jean II de Luxembourg, pour son neveu mineur Pierre Ier de Luxembourg (°1390) <sup>(46)</sup>.

---

(42) J.-J. VAN HOLLEBEKE, *La seigneurie d'Enghien*, Mémoire de lic. (dir. G. Despy), ULB, 1967, p. 39, n. 190. Goffin cite le personnage (*Estiévène*) comme bailli en 1361-1363; R. GOFFIN, *Les baillis*, ACAE XII, 1960, p. 383-385. Id., *Généalogies*, t. VI/347.

(43) J. GODET, *Jadis*, p. 5.

(44) L'acte donne erronément Isabelle d'Enghien pour épouse de Jean de Luxembourg. Ni Jean Ier de Beurevoir, ni son petit-fils Jean II, ni le fils de ce dernier Jean III de Beurevoir n'ont eu d'Isabelle pour épouse. Inv. Thilly, p. 129, art. 132571. Acte du 8 février 1398. La *sentence rendue en 1398 par la Cour souveraine de Hainaut en faveur de Lyonnes de Warelles contre Isabelle d'Enghien*, texte transcrit par Y. DELANNOY, *Autour d'un pilori*, ACAE XIV, 1967, annexe 1, p. 21. Notons que *Lyonnes* est *escuyers* et qu'*il estoit sires et hiretiers de le Maison de Warelles*.

(45) Ysabeau épousa Guillaume de Gavre (ou de Hérimez, † 1400). R. GOFFIN, *Généalogies enghiennoises*, t. I, pp. 53 et 44.

(46) Fils de Jean II de Luxembourg, seigneur de Beurevoir († 1397) et de Marguerite d'Enghien. Cette dernière est à l'origine du transfert de la seigneurie d'Enghien de la Maison d'Enghien à celle des Luxembourg. *Euro-Stammtafeln* 28.

Une épitaphe relevée jadis dans l'église de Boussoit <sup>(47)</sup> nous apprend que les trois fils de Lion de Warelles décédèrent la même année 1414:

*Chy gist Lionet filz de Monsgr Lion sires de Boussoit de Warelles chevalier et de Dame Beatrix de Sars qui trepassa l'an mil IIII<sup>c</sup> XIII le XXV<sup>e</sup> jour du mois d'octobre*

*Chy gist Englebiert filz dudict seigneur et dame ky moru l'an mil IIII<sup>c</sup> XIII le XXVI<sup>e</sup> jour de novembre*

*Chy gist Pierre, filz dudict sgr et dame ky moru l'an mil IIII<sup>c</sup> XIII le XXII<sup>e</sup> jour du mois de juin*

*Priez pour leurs âmes (K 114).*

Les trois fils de Lion de Warelles, *Lionet*, *Englebert* et *Pierre*, ne furent donc pas seigneurs de Warelles. On ignore la date à laquelle leur père, *Lion sires de Boussoit de Warelles* descendit dans la tombe. Il laissa une fille unique qu'il avait donné en mariage à *Jean d'Aussi ou d'Auxy* <sup>(48)</sup>.

*Lion*, détenteur des fiefs de Boussoit <sup>(49)</sup> et de Warelles, est identifié comme *Lionne de Choegnies* <sup>(50)</sup> possédant 12 bonniers de bois à Boussoit en 1410-11. Il détenait le *Château de Boussoit* selon décision antérieure du duc de Bourgogne <sup>(51)</sup>. Par la suite (1471-72), Jacqueline de Warelles se défait de la *Terre*

---

(47) Boussoit en Hainaut est situé sur la Haine et à l'est d'Havré. T. LEJEUNE, *Notice*, p. 22-23.

(48) T. LEJEUNE, *Notice*, p. 23.

(49) *Lionnes de Warelles, chevalier acquiert par échange de Guillaume de Bavière, comte de Hainaut, le château et forteresse de Boussoit avec quelques parties de cette terre*. T. LEJEUNE, *Notice*, annexe IX. Acte du 19 mai 1412, pp. 98-101. Ce même auteur dans le cours de son article dit cependant: *La seigneurie de Boussoit fut réincorporée au domaine de Hainaut. Albert de Bavière l'échangea contre d'autres biens avec le seigneur de Warelles (1412)*. Id., pp. 10-11. En 1412, c'est bien Albert et non Guillaume (†1389) qui détient le pouvoir comtal en Hainaut. L'auteur ajoute (p. 22) que c'est en 1406 que le fief fut réincorporé au Hainaut. L'acte de 1412 a été copié par Kurtz; K., pp. 117a-121.

(50) Le passage de la seigneurie de Warelles des mains de ses premiers seigneurs, les *de Warelles*, à celles de la famille *de Goegnies* est incertain. Les appellations Lion "de Goegnies" ou "de Warelles" pour le même personnage indiquent seulement que Lion de Goegnies était seigneur de Warelles. D'autres "Goegnies" sont connus à cette époque: *Jan van Goinnies*, bourgeois forain de Grammont en 1396; *Jean et Guillaume de Goegnies*, propriétaire de fiefs à Elouges (E. de Quiévrain) en 1410. A. SCUFFLAIRE, *Les fiefs directs des comtes de Hainaut de 1349 à 1504*, 6 vol., Bruxelles, 1978-1993, t. II, p. 59. R. GOFFIN, *Généalogies*, t. IV, p. 39, n. 48. P. BUYSE, *Des bourgeois forains dans la seigneurie d'Enghien*, ACAE IX, 1952, p. 215.

(51) A. SCUFFLAIRE, *Les fiefs*, t. IV, prévôté de Binche, Bruxelles, 1984, pp. 40-41.

*et seigneurie de Boussoit-sur-Haine* au profit de *Jean dit Marchant, bâtard Daussi*, acheteur. Le seigneur d'Auxy ne conservera le fief de Boussoit que jusqu'en 1476-77, année où il vend ce fief à Jacques le Boullenghier, seigneur de Strépy et de Boussoit <sup>(52)</sup>.

L'écuyer Lion de Goegnies-Warelles était aussi propriétaire d'une *rente de 50 lb de blé en un seul fief* à Casteau, d'un fief de 7 journels de terres labourables à Houdeng, de la totalité des droits de justice à Goegnies et enfin d'un fief plus important, hérité dans cette même seigneurie, constitué de *Maison, courtil et entrespasure contenant trois bonniers de terres, 16 bonniers de bois, 23 bonniers de terres labourables dont 2 journels de prés* <sup>(53)</sup>.

Le 30 mai 1423, Lionnes de Warelles acquiert *plusieurs terre héritage et rente* situées à Boussoit qui appartenaient antérieurement à l'abbaye de Saint-Ghislain, et ce, moyennant une somme de 24 livres <sup>(54)</sup>.

## Auxy

Originaire d'Auxy-le-Château en Picardie, sur les confins des départements de la Somme et du Pas-de-Calais, la famille d'Auxy remonte au haut moyen-âge. Elle se fixe dans notre principauté à la fin du XVe siècle, sans doute à l'occasion des conflits qui opposent à cette époque Louis XI et Charles le Téméraire <sup>(55)</sup>. Pirenne cite d'ailleurs un Jean d'Auxy précepteur de Charles le Téméraire; il s'agit de Jean († 1474), fils de David d'Auxy et de Marguerite de la Tremoille, capitaine de Courtrai (1425), qui devint 1er chambellan du dernier duc de

---

(52) Id., pp. 42-43. Jean Marchant apparaît dans les comptes du grand bailli de Hainaut (1472-73, 1476-77) comme détenteur de la *Terre et justice et seigneurie de Boussoit*.

(53) A. SCUFFLAIRE, *Les fiefs*, t. IV, prévôté de Binche, Bruxelles, 1984, pp. 42-43. Cartulaire des fiefs directs établi en 1410-11. Id., prévôté de Mons, t. II, compte du grand bailli, 20 mai 1412, pp. 46-47. Le fief de Casteau se retrouve aux mains du chevalier Jean de Silly, seigneur du Risoir, le 8 septembre 1462. Id., pp. 46-47. Id., t. VI, baillage du Roelx, pp. 190 et 184. Houdeng-Goegnies et Houdeng-Aimeries font aujourd'hui partie de l'entité de La Louvière.

(54) T. LEJEUNE, *Notice*, p. 23.

(55) A. NACHTERGAEL, *Les fiefs de Hoves*, dans *Tablettes du Hainaut*, t. I, Hérinnes, 1955, p. 99. J. GODET, *Jadis*, p. 6.

Bourgogne <sup>(56)</sup>. Ni Jean ni son père, David, ne furent seigneurs de Warelles.

\* La seigneurie de Warelles serait entrée dans le patrimoine de la famille d'Auxy en 1472 par le mariage de Jean d'Auxy et de Jacqueline Faumal dite de Goegnies, dame de Warelles <sup>(57)</sup>. Jacqueline était-elle la fille de Lion de Goegnies-Warelles ainsi que le prétend Théophile Lejeune, ou, plus probablement, d'une génération suivante comme semble le suggérer un dénombrement de fiefs relevés par Bosmans <sup>(58)</sup>. Cette seconde hypothèse se voit confirmée puisqu'une rente est assurée par *Jacqueline de Goegnies, fille de feu Hoste de Goegnies* <sup>(59)</sup>. Ce même *Hosteles de Goegnies* fut envoyé le 22 octobre 1391 de Mons en Hainaut à Ham-sur-Euer deviers le comte de Saint Paul, pour savoir le venue doudit conte au Quesnoit <sup>(60)</sup>. De plus, c'est Jeanne de Goegnies, épouse de Jehan Le Febvre et reprise en 1420 dans la liste des chevaliers de Saint-Antoine en Hainaut qui était la fille de Lionnes de Goegnies-Warelles <sup>(61)</sup>.

---

(56) *Biographie Nationale*, t. XXXII, col. 19-20, notice due à Christiane Piérard. Jean aurait succédé à son père Jacques en 1422. A. DE BEHAULT DE DORNON, *Une pièce d'artillerie du XVe s. ornée des armoiries de la famille d'Auxy*, ACAM XXX, Mons, 1901, pp. 7-8. La notice historique sur les d'Auxy, rédigée par Guillaume d'Auxy de Launoit en 1565, a été publiée par Goethals dans son *Dict. Généalog.*, t. I, rubrique *Auxy*. Elle confirme les données relatives à Jean d'Auxy, fils de David, mais ajoute qu'il épousa en premières noces, Marie de Flavy et en secondes noces Félice Marchand de laquelle naquit Jean Ier d'Auxy, seigneur de Warelles. Cette Félice Marchand -Goethals la nomme Isabeau Marchant- serait la fille du prévôt de Paris, Henri Marchant. Goethals déclare à ce propos: *Nous pensons pouvoir admettre cette extraction quoiqu'elle ne soit justifiée par aucun document ancien!* F.V. GOETHALS, *Miroir*, t. 1, 1857, p. 413. La *Notice historique* de Guillaume d'Auxy mentionne le prénom de Félice et non Isabeau Marchant.

*Dictionnaire de Biographie Française*, t. IV, col. 795-96. Sur l'origine française de la famille d'Auxy, voir Id., col. 794-95. Signalons encore Pierre d'Auxy, évêque de Tournai († 1387).

(57) J. GODET, *Jadis*, p. 6. Cet auteur cite (p. 7) un dénombrement fait par Jean d'Auxy en 1473. Saint-Genois a reproduit ce dénombrement; J. de SAINT-GENOIS, *Monumens*, t. 1, p. XXV. AEM, cartulaire des pairies de 1473. E. MATTHIEU, *La pairie de Silly*, ACAE IV, 1895, p. 4.

(58) *Messire H. de Warelles, chevalier*, fit relief en 14.. et sa fille Jacqueline en 1466, pour un immeuble bien connu sur le marché du mercredi appelée la Fleur de Bled. J. BOSMANS, *La féodalité*, p. 131.

(59) J. de SAINT-GENOIS, *Monumens*, t. 1, *Les pairies du Hainaut, pairie de Barbançon*, p. xii. Rente à *Sotteville* (seigneurie de Goegnies). Communication de Jean Lefebvre.

(60) Publication extraordinaire du Cercle Archéologique de Mons, 1963, *Affaires d'état, ambassades, messages*, p. 175. Communication de Jean Lefebvre.

(61) Information de Jean Le Febvre, Ph. D.

En 1473, ce Jean, *bastart d'Auxy*, était aussi seigneur de Launois <sup>(62)</sup>, fief qu'il tenait de la pairie de Silly <sup>(63)</sup> tout comme le bois de Warelles détenu en fief lige du seigneur de Silly. La même année, un octroi de Charles le Téméraire, daté du 22 janvier, précise que le bâtard d'Auxy, dit *Marchant*, était *feal ecuyer panetier et dizainier des gens d'armes de notre ordonnance* et le dispensait *de tous les droits seigneuriaux par lui a nous dus tant à cause du don et transport naguère fait à son profit par Mademoiselle Jacqueline de Warelles* <sup>(64)</sup>. Jean Ier d'Auxy, dit le bâtard, était donc un personnage important à la cour de Bourgogne; son père, précepteur ducal ainsi que nous l'avons dit, avait été admis à l'Ordre de la Toison d'or en 1445.

Selon Godet, Jean Ier d'Auxy (s.w.) décéda le 31 mai 1499. Son décès est en tout cas antérieur au 19 mai 1512, date à laquelle sa veuve *Isabeau de le More demeurant à enghien* achète une terre à Warelles à un bourgeois de la ville <sup>(65)</sup>.

Les *Sires d'Auxy* sont cités plusieurs fois à l'occasion de faits d'armes qui opposent France et Bourgogne sous les règnes de Charles VII et Louis XI <sup>(66)</sup>. En Hainaut, les comtes d'Auxy figurent parmi les grandes familles nobles. Une pièce d'artillerie, aujourd'hui au musée de Bâle et gravée aux armes de Jean d'Auxy provient du champ de bataille de Morat et témoigne des guerres qui marquèrent la fin du règne de Charles le Hardi <sup>(67)</sup>.

\* On voit par la suite son fils, Jean II d'Auxy (s.w.), époux

---

(62) Selon le dénombrement de 1473, étudié par Ernest Matthieu, le fief de *Lausnoy* se situe à Thoricourt. E. MATTHIEU, *La pairie*, ACAE, t. IV, p. 54. La carte des fiefs de Hoves ne mentionne pas ce lieu. A. NACHTERGAEL, *Les fiefs de Hoves*, dans *Tablettes du Hainaut*, t. I.

(63) Guillaume et son fils Philippe d'Auxy (non s.w.) détiennent par la suite le fief de Launois. E. MATTHIEU, *La pairie*, p. 54.

(64) F.V. GOETHALS, *Miroir des notabilités nobiliaires de Belgique*, etc., 2 vol., Bruxelles, 1857, t. 1, pp. 413-414. J. DE SAINT-GENOIS, *Monumens*, pairie de Silly, p. xiii.

(65) Inv. Thilly, p. 127, art. 132047. Godet a repris la date de 1499 chez Goethals qui ajoute que la veuve de Jean d'Auxy se remaria avec Jean Banduelle, qu'elle mourut le 13 mars 1536 et que tous deux furent enterrés à l'église de Petit-Engnien. F.V. GOETHALS, *Miroir*, t. 1, p. 414.

(66) *Chronique d'Adrien de But*, dans *Chroniques relatives à l'histoire de Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. I, Bruxelles, 1870.

(67) N. SLOTTE DE BERT, *In Memoriam Le comte Alberic d'Auxy de Launois*, ACAM, t. 43, 1915, p. 7.

de Catherine de Heuze (1545) <sup>(68)</sup>, maître d'hôtel du duc de Clèves, intervenir dans divers actes d'achat ou de vente en 1518-19-22-35-36-39 et 1550 <sup>(69)</sup>. Jean II d'Auxy releva la seigneurie de Warelles devant le seigneur de Hoves le 16 mars 1505 <sup>(70)</sup>. Son testament est daté du 26 janvier 1551 <sup>(71)</sup>; il serait décédé en 1555 <sup>(72)</sup>.

\* Philippe d'Auxy, frère cadet de Jean II d'Auxy (s.w.), époux (x1526) de Marie Balbani, fille de Grégoire, marchand à Bruges, fut échevin du Franc de Bruges (9 mai 1534) et bourgmestre en 1542-47 et 51. Il assura le relief des fief et seigneurie de Warelles en tant que fief ample relevant de Silly. Nous ignorons les dates de succession et de relief. Philippe d'Auxy, né vers 1487 est décédé en 1553 <sup>(73)</sup>. La pierre tombale de ce seigneur et de son épouse est visible à l'église Saint-Sauveur de Bruges:

*Sepulture de noble home Philippe d'Auxy en son vivant escuier sgr de l'Ausnoit etc et echevin du Franc lequel trepassa le 29 juillet de l'an 1553*

*Chi gist noble Damoiselle Marie fille de noble home gregoire Balbani natif de Luc en Toscane femme audit Philippe d'Auxy laquelle trepasa le 29e decembre 1558 <sup>(74)</sup>.*

Un autre Philippe d'Auxy que nous n'avons pu situer dans la généalogie de cette famille <sup>(75)</sup>, apparaît comme seigneur de Warelles lors du dénombrement de 1589. Il aurait hérité la seigneurie de son père Guillaume le 23 septembre 1586 <sup>(76)</sup>.

---

(68) Le mariage eut lieu le 12 septembre de cette année. Ils eurent pour enfants, Jacques, Marie d'Auxy qui épousera Jean d'Yve, Catherine et Anne. Inv. Thilly, p. 2, art. 220388.

(69) Inv. Thilly, p. 127, art. 132051-54-58-67-71-75-77-83. J. GODET, *Jadis*, p. 7.

(70) *Relief du fief de Warelles, 16 mars 1506, n.s.*. Inv. Mangano, 191.

(71) Inv. Thilly, p. 2, art. 220396.

(72) F. GOETHALS, *Miroir*, t. 1, p. 415.

(73) J. GODET, *Jadis*, p. 8. Kurtz reprend ces même données qui sont d'ailleurs confirmées par l'épithaphe ci-dessous. K 128. F. GOETHALS, *Miroir*, t. 1, p. 415.

(74) Cette épithaphe, partiellement notée par Kurtz, a été complétée par André Balot. K 128.

(75) Il serait capitaine d'infanterie et le petit-fils de Philippe époux de (1) de Jeanne Colins et (2) de Marie de Malanoy. Information Y. Delannoy.

(76) E. MATTHIEU, *La pairie*, p 56.



\* Jacques d'Auxy, fils de Jean II fut ordonné prêtre et renonça de ce fait à la seigneurie de Warelles au profit de sa sœur Catherine qui *céda à son tour la seigneurie à sa sœur cadette Marie*, future épouse de Jean d'Yve <sup>(77)</sup>.

## Yve

*La famille d'Yve est l'une des plus ancienne famille nobles de notre pays* <sup>(78)</sup>. Elle serait originaire de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Outre les fonctions militaires et civiles que les seigneurs de Warelles de cette famille occupèrent dans l'histoire des Pays-Bas espagnols ou autrichiens, et dont il sera question ci-après, plusieurs dames de ce lignage entrèrent aux chapitres de Maubeuge, Nivelles et Sainte-Waudru <sup>(79)</sup>. Par son mariage avec de Jehan d'Yve, bailli de Lessines, Marie d'Auxy, dame de Warelles, apporta la seigneurie dans cette famille.

\* Jean d'Yve (I), dit "le Jeune", fils de Arnould d'Yve et de Philipotte de Cordes <sup>(80)</sup> fut seigneur de Petit-Quesnoy <sup>(81)</sup>, Ramés <sup>(82)</sup>, Poix <sup>(83)</sup> et Audelinquant <sup>(84)</sup>. Il occupa d'abord les fonctions de bailli de Lessines (1544-1560) <sup>(85)</sup> puis celles de prévôt de Mons (1562) et enfin de gouverneur d'Avesnes (1566) <sup>(86)</sup>.

---

(77) Informations conditionnelles et sans dates aucunes de J. GODET, *Jadis*, p. 8. Le testament de Jacques d'Auxy est daté du 3 avril 1576. Inv. Thilly, art. 220455.

(78) Inv. Thilly, p. I. Néanmoins, les trente-cinq volumes de la *Biographie Nationale* ne donnent que fort peu d'informations sur la famille d'Yve et aucune sur les seigneurs de Warelles.

(79) A. AUXY de LAUNOIS (comte Albéric d'), *Une pierre tumulaire à Warelles*, près d'Enghien, ACAE V, 1898, p. 244.

(80) Léon Thilly le dénomme effectivement *Jehan (le Jeune), chevalier d'Yve*. Voir la généalogie Inv. Thilly, p. 36, art. 261633. Au contraire, Kurtz fait erronément de Jean d'Yve, époux de Marie d'Auxy, le fils de Jean d'Yve seigneur de Ramez et de Anne de Lannoy et le dit chambellan de Charles-Quint (K13)!

(81) Hainaut, à proximité de Wodecq, à l'ouest de Lessines.

(82) Dépt. du Nord, Ramez, au sud-ouest de Bavay.

(83) Dépt. du Nord, Poix-du-Nord est situé au sud-ouest de Le Quesnoy, aux confins du Cambrésis et du Hainaut.

(84) La ferme d'Audelinquant est située à cheval sur les seigneuries d'Ostiche et d'Oedeghien.

(85) Jean d'Yve, écuyer est renseigné comme bailli de Lessines-Flobecq en 1544. Son fils Jean, seigneur d'Audelinquant, occupe la même fonction en 1561. T. LESNEUCQ, *Histoire de la ville de Lessines*, éd. anastatique, Bruxelles, 1982, p. 362.

(86) Jean d'Yve remplaçait à cette fonction le seigneur de Potelles, décédé. Sa nomination au gouvernorat d'Avesnes est un véritable éloge du roi d'Espagne, Philippe II. Inv. Thilly, p. 37, art. 261786.

Jean “le Jeune” appartient à la branche cadette de la famille d’Yve. Son père, Arnould, était le fils de Guillaume, seigneur de Ramez et de Marie de Bièvres. Quant à son grand-père, Thierry, chevalier seigneur d’Yve et de Neufville, époux de Marguerite de la Hamaide, il représente le tronc commun entre la branche cadette des d’Yve de Warelles et la branche aînée, dont le premier représentant fut Jean-Thierry d’Yve seigneur de Neufville <sup>(87)</sup>.

Jean d’Yve fit le relief de la seigneurie de Warelles le 7 février 1555 devant les hommes de fief du seigneur de Graty <sup>(88)</sup>. Il épousa en premières noces (1545) <sup>(89)</sup> Marie d’Auxy (d.w.), fille de Jean II d’Auxy (s.w.) et de Catherine de Heuze <sup>(90)</sup>. Marie lui donna deux enfants, Jean, héritier de la seigneurie de Warelles et Marie d’Yve (K 13). La pierre tombale de *messire Jehan d’Yve ... et dame Marie d’Auxy sa feme* a été décrite par le comte Albéric d’Auxy. Outre les informations héraldiques relatives aux deux époux, ce monument funéraire nous apprend que Marie est décédée aux *ides de septembre* <sup>(91)</sup> l’an XVcLXIII <sup>(92)</sup>.

La date du décès de Marie d’Auxy, ici selon sa pierre tombale, le 13 septembre 1563, pose problème. En effet, l’acte de relief de Jean Ier d’Yve, daté du 7 février 1555, stipule que Jean agit comme *bailliste de Jehan Dÿve son fils en bas âge qu’il a eu de feu Madame Marie Dauxy son épouse...* Selon cet acte, tout aussi crédible que la pierre tombale, Marie serait donc décédée avant le 7 février 1555. Godet qui cite le texte de la dalle funéraire (1563), dit, deux pages plus loin, que *Marie*

---

(87) Inv. Thilly, p. 36, art. 261633.

(88) AACE, SEB, Petit-Enghien n° 3.

(89) L’inventaire Thilly renseigne la date du 12 décembre 1545. Inv., p. 2, art. 220388.

(90) Que Marie d’Auxy soit bien la fille de Jean d’Auxy est confirmé par l’acte de relief du 7 février 1555: *Marie d’Auxy son épouse fille de feu Jehan d’Auxy seigneur de Warelles*. AACE, SEB, Petit-Enghien n°3, f°1. Godet adopte également cette filiation. J. GODET, *Jadis*, p. 45. Kurtz, par contre, fait erronément de Marie d’Auxy la fille de Charles d’Auxy et de Philipotte Van der Moore. K 13.

(91) Les Romains calculaient les jours selon 3 repères: calendes (premier du mois), nones (5 ou 7 du mois) et ides (13 du mois sauf en mars, mai juillet et octobre où les ides tombaient le 15). Le décès de Marie d’Auxy eut donc lieu le 13 septembre 1563. A. UYTTEBROECK, *Chronologie*, CSH 2.

(92) A. AUXY de LAUNOIS, *Une pierre tumulaire*, pp. 241-246. J. GODET, *Jadis*, p. 43.

d'Auxy mourut le 19 décembre 1550! Cette dernière date, bien que non référencée est compatible avec le texte du relief de 1555. Quant à l'explication de la date tombale, Godet nous parle (p. 44) de la "légende de la pierre de Warelles", mais ceci relève du folklore et non de l'histoire. Fort heureusement, l'archiviste Léon Thilly a établi un relevé généalogique lors de son inventaire des archives de Bois-de-Lessines. La date du décès de Marie d'Auxy y est située en 1550. Goethals précise qu'il s'agit du 19 décembre de cette année <sup>(93)</sup>.

Nicolas Verté, curé de Petit-Enghien, a fort heureusement copié dans son registre des obits du XVIIIe siècle, les conditions de donations bien antérieures, dont celle constituée le 19 novembre 1565, par Jean Ier d'Yve, en faveur de l'église paroissiale. Le seigneur de Warelles réglait, à cette date, l'achat fait par Nicolas Dullekens, mambour des pauvres <sup>(94)</sup>, d'une rente de cinq livres treize sols, qui appartenait jusqu'alors à Nicolas Dubois, seigneur du Sart.

On trouve d'autres mentions des libéralités ultérieures des seigneurs d'Yve, tel cet obit dans l'église de Petit-Enghien, assurant *pain vin et luminaire* ou encore, cette *rente en bled (2 muids) echeante au Noël* et due par les seigneurs de Warelles <sup>(95)</sup>. Le pasteur de Petit-Enghien, déjà mentionné, renseigne aussi un obit fondé par le chanoine d'Yve <sup>(96)</sup> et qui *se paye par Madame de Warelle*. C'est encore *Monsieur de Warelles* qui, de 1762 à 1794, paie *au lieu des pauvres d'Enghien* depuis l'époque de *Pierre Goischiue*, une rente de 15 sous 1 obole et deux rasières d'avoine <sup>(97)</sup>.

\* Son successeur, Jehan (II) d'Yve (s.w.), fut seigneur de

---

(93) F. GOETHALS, *Miroir*, p. 415.

(94) Au sujet du mambour, pauvrissime ou gouverneur des "Pauvres", voir l'excellent article de P. DELATTRE, *L'organisation sociale de la charité dans une commune du Hainaut : Antoing, aux XIVe, XVe, XVIe siècles*, dans *Tablettes du Hainaut*, t. V, p. 301.

(95) APPE, *Cartulaire des cens et rentes*, 2e partie, p. 13 et 1ère part. p. 20, art. 52. *Constitution d'une rente en faveur des communs pauvres de Petit-Enghien*, 1 avril 1717; *Obits fondés dans l'église de Petit-Enghien déc. 1796*. Inv. Thilly, p. 125, art. 130694.

(96) Il s'agit de Philippe-Joseph d'Yve, chanoine de la cathédrale de Tournai, frère puîné d'Antoine-Philippe-René (s.w.), renseigné par J. GODET, *Jadis*, p. 13.

(97) Chassereau de Petit-Enghien, AGR, Inv. Mangano, art. 349.

Saint-Vaast, Paruel, Ramez, Bréaugies <sup>(98)</sup>, Audelincamps, Wagnonville, Ostiches <sup>(99)</sup>, Tilleul-au-bois, des Grand- et Petit-Roussys <sup>(100)</sup>. Sa prestation de serment, comme seigneur de Warelles, est connue par l'acte de relief de son père le 7 février 1555 comme *bailliste de son fils en bas âge*, auquel est joint une *copie authentique du dénombrement des biens de la seigneurie donné par le seigneur Jean Dÿve comme ayant atteint son âge féodale en date du 26 novembre 1566*. Jean II d'Yve fit donc le relief de Warelles le 26 novembre 1566 <sup>(101)</sup>.

Comme son père, Jean d'Yve (II) se vit octroyer des responsabilités administratives et militaires puisqu'il fut capitaine d'une compagnie d'infanterie wallonne et gouverneur-bailli de la seigneurie d'Enghien par décision du grand bailli de Hainaut le 26 mai 1579 <sup>(102)</sup>. Jean d'Yve (II) avait épousé en premières noces Charlotte de Peissant <sup>(103)</sup>, la fille de Jacques et Claire (ou Clarisse) de la Croix <sup>(104)</sup>. C'est de sa deuxième union avec Catherine (Cathelyne van) d'Oyenbrugge, fille de Philippe-René et de Louise Van der Noot, que naquit le nouveau seigneur de Warelles, à savoir Philippe-René (s.w.) <sup>(105)</sup>.

---

(98) S'agit-il de "Blangy", dans le canton d'Arras (Nord), sur la Scarpe, à proximité de l'abbaye de Saint-Vaast?

(99) Prov. Hainaut, à 6 km d'Ath et Ogy.

(100) *La cense du Grand Roussy, occupée par les hoirs Jean Wyns, pour neuf ans, au village de Petit-Enghien, avec maison chambres grange étables écuries bergeries et fournil avec terres patures et prés contenant ensemble 53 bonniers et 3 journels*. Bail de 1788, inv. Thilly, art. 130314. Tilleul-au-Bois et Roussy sont, tous deux, situés sur le site de Warelles. Pour la seigneurie de Tilleul-au-Bois, fief ample à Petit-Enghien, voir R. GOFFIN, *Le droit du meilleur catel*, ACAE XI, p. 304.

(101) Godet cite à ce sujet: *Jean d'Yve etant parvenu en son aage de 15 ans a fait de sadite seigneurie à son compteur comme bailli de Hoves levons pour droit de camberlaige (relief) de tant que ledit fief est ample la somme de 64 livres 4 deniers*. J. GODET, *Warelles au fil du temps*, ACAE, t. XI, 1959, p. 273. L'auteur cite en référence de ce texte du bailli d'Hoves: AGR, Fonds d'Arenberg, compte de J. Dandelot 1565-66, n° 8084.

(102) Matthieu confirme cette nomination selon le *Registre aux dépêches et octrois du grand bailli n° 151, f° 255* et ajoute que Jean d'Yve était encore bailli de la seigneurie en 1582. E. MATTHIEU, *Histoire*, p. 290.

(103) La seigneurie de Peissant se situe au nord d'Erquelines à quelque 15 km de Mons, prévôté de Binche, arrière-fief du comte de Hainaut. Cette famille, d'origine médiévale, rameau de la maison de Rumigny, compte un bourgmestre de Mons (Antoine de Peissant 1268-1280). Le bel hôtel de Peissant, style Renaissance, à façade en pierre de taille, existe toujours à Mons. E. MATTHIEU, *L'hôtel de Peissant à Mons*, ACAM, t. 30, pp. 229-240. Le contrat de mariage est conservé au château de Lestriverie: Inv. Thilly, p. 38, art. 261895.

(104) Inv. Thilly, p. 19, art. 232333 et 347.

(105) R. GOFFIN, *Les baillis*, ACAE XII, 1960, p. 394. K 14.

Trois autres enfants sont issus de ce mariage, Antoine († 14-7-1635), Catherine et Philippotte. Le porche d'entrée de l'église de Petit-Enghien conserve la pierre tombale de ce seigneur, décédé en 1610:

*Chy gist Mesire Jan Dyve chevalier seigneur de Warelle Rametz Saint Vaast Briaugie Audelincamps Waitionville Austiche Tilloelambois et gouverneur de la ville Dinghien capitaine d'une compagnie de lance qui trepassa le troisieme novembre de lan 1610*<sup>(106)</sup>.

A propos des enterrements dans l'église paroissiale, le curé Verté de Petit-Enghien (1731-1743) se plaint du non-respect de la coutume: *C'est la coutume par tout comme je crois de payer six florins a la fabrique lorsqu'on se fait enterrer dans l'église, mais j'ai encore trouvé de l'abus en cela dans cette paroisse on a négligé ce droit pendant plusieurs années.* Et de rappeler que Madame de Warelles, elle, s'est acquittée de ce devoir pour l'enterrement de Maximilien d'Yve *vers la my febvrier 1733*. Il semble bien que les enterrements dans l'église étaient assez fréquents puisque le curé ajoute à propos des échevins que, *par malheur la plus part des Eschevins tant anciens que modernes sont parties intéressées dans cet affaire, "ayant presque tous quelques uns de leur parens inhumez dans l'église*<sup>(107)</sup>.

\* Philippe-René d'Yve (s.w.) fut maître de camp d'un tiercio d'infanterie wallonne et membre du conseil de guerre de Sa Majesté Catholique. C'est le 28 novembre 1622 qu'une patente d'Ambroise de Spinola<sup>(108)</sup> faisait du seigneur de Warelles le sergent-major d'une compagnie d'infanterie au Palatinat sous Louis de Wille<sup>(109)</sup>. Successivement, Philippe-René occupa les fonctions de gouverneur de Frankendael, de Stevenswaert<sup>(110)</sup> et

---

(106) J. GODET, *Jadis*, p. 46.

(107) APPE, reg. des obits, semainier et mémoires du pasteur Verté, partie non paginée au delà de la p. 169.

(108) Le marquis de Spinola (1571-1630), commandant en chef des armées espagnoles dans les Pays-Bas, se distingua dans les guerres successives qui opposèrent l'Espagne aux Hollandais dans la première moitié du XVIIe s.

(109) Inv. Thilly, p. 39, art. 262619. Neuf ans plus tard, le 8 mars 1631, sur décision de l'Infante d'Espagne, Philippe-René d'Yve accédait au rang de maître de camp. Id. art. 262625.

(110) Stevensweert, île du sud de la Hollande, sur la Meuse, nord de Maaseik, sur la frontière belge. Nommé à cette charge le 20 octobre 1634. Inv. Thilly, p. 39, art. 262651.

de Ath <sup>(111)</sup>. Époux de Marie d'Enghien de Kestergat, fille de Guillaume <sup>(112)</sup>, secrétaire ordinaire du Conseil Privé des archiducs, et d'Isabelle de Blasere, il décéda à Ath en 1658 <sup>(113)</sup>. Philippe-René et Marie d'Enghien eurent quatre enfants: Jean-Maximilien qui succéda à son père dans la seigneurie de Warelles, Jean-Philippe-René, également seigneur de Warelles après la mort de son frère aîné, mort sans postérité, François, chanoine de Tournai <sup>(114)</sup>, et Marguerite.

\* Jean-Maximilien d'Yve, seigneur de Warelles, mourut sans postérité, à Enghien, le 15 janvier 1692 <sup>(115)</sup>. Les archives de Lestrivérie restent muettes quant au "règne" de ce seigneur à Warelles.

\* Jean-Philippe-René, cinquième seigneur de Warelles de la famille d'Yve, était aussi baron d'Ostiche, ainsi que le précise l'acte de naissance de son fils Antoine-Philippe. Frère cadet du précédent, il occupa comme ses ancêtres, des fonctions militaires et civiles de premier plan sous le régime espagnol. Epoux de Marie-Françoise de Béthune, dite Desplancques <sup>(116)</sup>. Nommé sergent-major au tercio du seigneur de Saint-Vaast le 7 novembre

---

(111) *Philippe-René d'Yve est nommé par Philippe IV, roi de Castille, chatelain et gouverneur d'Ath après le trépas d'Antoine de Breucquet*. Inv. 29 février 1640. Thilly, p. 39, art. 262661.

(112) A côté de la branche aînée des d'Enghien, premiers seigneurs de notre ville, on distingue, outre les branches bâtardes des Enghien-Kestergat (Pepingen/Leerbeck) et des Enghien-Ramerut, celles d'Havré, de Braine et de Sottegem. Ces différents rameaux ont été étudiés par Goffin.

Guillaume d'Enghien de Kestergat (° vers 1545) est décédé avant le 16 avril 1619, date à laquelle sa veuve Isabeau de Blasere accorde une rente à sa fille Marie d'Enghien. Inv. Thilly, p. 40, art. 262797. Le 31 juillet 1627, Isabeau (†1635) cède tous ses biens à ses deux gendres, Philippe-René d'Yve (s.w.) et Monsieur d'Aubermont. Id., p. 12, art. 230716. R. GOFFIN, *Généalogies enghiennoises*, t. I, pp. 156-158.

(113) K 15. Les époux Philippe-René et Marie rédigent leur testament dès le 15 mai 1623. Inv. Thilly, p. 38, art. 262276. Un nouveau testament de Marie d'Enghien, veuve de Philippe-René, est établi le 3 septembre 1658. Id. p. 39, art. 262407.

(114) Bachelier en droits et lois de l'Université de Louvain. Inv. Thilly, p. 40, art. 270447.

(115) Inv. Thilly, p. 36, art. 261613. *Inventaire des meubles trouvés en la maison mortuaire de Maximilien d'Yve (décédé le 15 janvier 1692), en la ville d'Enghien*. Inv. Thilly, p. 40, art. 270461. Curieusement, le *Testament à Enghien de Jean Maximilien d'Yve seigneur de Warelles est daté du jour de son décès!* Id., art. 270470. Le registre paroissial de Petit-Enghien, relevé par Kurtz, situe le décès au 17 janvier 1692 *Perillustris dominus Joannes Maximilianus d'Yve toparcha de Warelles*. K 112. L'acte de décès porte la référence 261613.

(116) Ou Marie-Françoise de Béthune-Hesdignoeul. *Traité de mariage à La Bassée en Artois entre Marie Madeleine Françoise de Béthune dite Desplancques avec Jean Philippe René d'Yve*. Inv. Thilly, art. 270491 et 270505.

1655, prévôt de Valenciennes le 22 janvier 1666, maître de camp le 10 juin 1667, commandant de Condé le 27 décembre 1670 <sup>(117)</sup>. L'article de baptême (18 juin 1679) de sa fille Isabelle-Maximilienne d'Yve est libellé comme suit :

*Isabella... filia perillustris ac generosissimi domini Joannis Philippi Renati D'Yve domini d'Ostiche, colonelli quondam gubernatoris conditi et domina Mariae Magdalena de Bethunne, susc. dominus Maximilianus Joannes D'Yve dominus de Warelles Tiolla au Bois et ...* <sup>(118)</sup>.

Ces hautes fonctions militaires ne marquent pas la fin de l'ascension de Jean-Philippe-René d'Yve. C'est le 25 novembre 1684 qu'une lettre patente le nomme général de bataille et le 15 février 1698, le gouverneur des Pays-Bas, Maximilien-Emmanuel duc de Bavière <sup>(119)</sup>, lui accorde le titre de super-intendant de la gendarmerie de Flandre et de celle de Bruges en remplacement du comte de Hennebourg. Enfin, le sieur d'Ostiche se voit attribué la charge de *lieutenant général des armées du roi* le 23 juin 1705 <sup>(120)</sup>.

Quant au décès de Jean-Philippe-René d'Yve, nous trouvons successivement son testament en 1703 et un codicille le 23 juillet 1704. Son fils Antoine Philippe apparaît comme seigneur de Warelles en 1706 <sup>(121)</sup>. Godet décrit le monument funéraire de

---

(117) Inv. Thilly, p. 41, art. 270736, 270761, 270811, 271202. Voir aussi K 16.

(118) APPE. Etant donné l'aspect et l'écriture de ce registre de lointains baptêmes (1672-1702), il s'agit très certainement d'une heureuse copie du registre original aujourd'hui disparu. Jean-Philippe-René n'était pas encore seigneur de Warelles lors de la naissance de sa fille Isabelle; c'est en effet son frère Maximilien qui est ici témoin.

Un deuxième acte de baptême (28 mai 1681) figure au même registre et concerne Charles-René d'Yve, fils de Jean-Philippe-René. Enfin, le 11 août 1886, était baptisé Jacques-Gaspard d'Yve, fils du même seigneur, désigné comme *proefecti generalis exercitus regis catholici vice comitis de Bayay*. Le témoin de ce baptême était un important personnage: Gaspar de Spinosa, capitaine de son Excellence Don Diego comte de Spinosa, chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques et, comme le père de l'enfant, préfet général du roi catholique.

(119) Au sujet de ce personnage, voir le récent article de A. VANRIE, *Maximilien-Emmanuel de Bavière, gouverneur général des Pays-Bas et les institutions du gouvernement à l'époque du bombardement*, dans Bulletin du Crédit Communal, n° 199, 1997, pp. 73-80.

(120) Inv. Thilly, p. 42, art. 271448 et 271717, 271845. Les archives de Lestriverie sont très abondantes quant au parcours de ce grand seigneur. Nous n'avons pas effectué les recherches nécessaires pour établir ici la hiérarchie des grades militaires dans les armées espagnoles du XVIIe siècle. Quelques indications complémentaires seraient utiles à ce sujet.

(121) Inv. Thilly, art. 270573, 270630, 270684.

ce grand serviteur du roi d'Espagne:

... transféré dans une autre église brugeoise, celle de Saint-Sauveur, où on peut encore l'admirer aujourd'hui. Surmonté des armes du défunt aux vives couleurs, le buste de Jean-Philippe, taillé dans le marbre, s'inscrit dans un grand et somptueux médaillon. Autour du médaillon s'aligne toute une série d'écussons aux teintes éclatantes. Il décéda le XV juin de l'an MDCCVI <sup>(122)</sup>.

\* Antoine-Philippe-Benoît d'Yve (1669-1717 <sup>(123)</sup>), baron d'Ostiche, fit le relief de Warelles, le 31 mai 1707, par la voix de Luc de Vlaminck, son bailli, agissant en qualité de *procureur de Messire d'Yve* <sup>(124)</sup>. Il fut, lui aussi, au service des Pays-Bas espagnols comme capitaine d'infanterie wallonne et eut pour première épouse Marie d'Overchie, baronne du Saint-Empire, fille de Michel, seigneur de Bierges et de Marie de Landas <sup>(125)</sup>. Sa deuxième épouse, Anne-Thérèse Vecquemans († 22 octobre 1756 <sup>(126)</sup>) était la fille de Jean-Joseph, baron de la Verre et bourgmestre d'Anvers et de Régine van Hoorebeke. Selon Kurtz, c'est à Antoine-Philippe d'Yve que nous devons la restauration du château de Warelles ainsi qu'en témoigne la pierre de marbre datée 1724, mentionnée plus haut. Les armes des époux Yve-Vecquemans sont enchâssées dans le mur est de la cour de ferme.

---

(122) J. GODET, *Jadis*, p. 12. Kurtz ne fait aucune mention du décès. K16.

(123) Naissance le 15 octobre 1669, inv. Thilly, art. 261619. Kurtz cite un article des registres paroissiaux de Petit-Enghien daté du 1er novembre 1717 *Pro nobilis ac perillustris dominus Antonius Philippus d'Yve baro d'Ostiche vicecomte de Bavay toparcha de Warelles...* (K112; art. 261613). Toparcha (-es) est le gouverneur d'une contrée (F. Gaffiot). Léon Thilly situe au contraire le décès de Antoine-René-Philippe d'Yve en novembre 1727 à Petit-Enghien. Cette date est plus cohérente avec les documents d'archives conservés dans le fonds de la famille Van der Noot; E. LEJOUR, *Inventaire des archives de la famille Van der Noot*, cote Archéion I114, Bruxelles, 1954, p. 65, art. 198, *Philippe-Antoine-Benoît d'Yve et Anne-Thérèse Vecquemans, Dispositions matrimoniales 1707, Administration des biens 1726, Succession 1731, Testament 1756*.

(124) Inv. Thilly, art. 130271.

(125) Le mariage eut lieu le 7 juillet 1699. Inv. Thilly, p. 44, art. 272100.

(126) Mariage du 6 février 1707 en l'église Saint-Georges d'Anvers; inv. Thilly, p. 36, art. 261621. Le testament d'Anne-Thérèse de la Verre, baronne d'Yve d'Ostiches, douairière de Philippe-Antoine d'Yve, est daté du 24 août 1756. Inv. Thilly, p. 44, art. 272234. Godet, *Jadis*, p. 13. K17. Acte de baptême d'Antoine-Philippe, le 15 octobre 1669, id., art. 261619.



\* Gaspard-Henri, baron d'Yve, vicomte de Bavay, seigneur de Warelles, devenu comte d'Yve de Ruysbroeck <sup>(127)</sup>, assura le relief de la seigneurie le 4 juin 1726 <sup>(128)</sup>; il fut l'époux de Anne-Philippine van der Noot <sup>(129)</sup> et décéda le 6 mars 1749 <sup>(130)</sup>. Comme membre des États Nobles de Brabant et de Hainaut, il semble bien que cette fonction soit à l'origine de son mariage avec la fille du baron de Carloo, lui aussi membre des États de Brabant.

Gaspard-Henri d'Yve fut aussi chambellan de S.M. Impériale (K17-18).

\* Ferdinand-Louis d'Yve, huitième seigneur de Warelles de cette famille, baron d'Ostiche, comte de Ruysbroeck, fut aussi chambellan de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche <sup>(131)</sup>. Il épousa (1769) Marie-Elisabeth Janowsky de Jarowitz (†1819 <sup>(132)</sup>). La comtesse d'Yve, baronne de Janowsky fut décorée par l'Impératrice d'Autriche de l'Ordre de la *Croix étoilée* <sup>(133)</sup>. Leur malheureuse fille aînée, Jeanne-Népomucène

---

(127) L'acte de nomination à ce dernier titre est du 20 septembre 1732. Inv. Thilly, p. 45, art.280648.

(128) Inv. Thilly, p. 45, art.130905.

(129) Contrat de mariage à Bruxelles le 8 avril 1737. Inv. Thilly, p. 45, art.280654. Anne-Philippine, fille du baron de Carloo seigneur de Duyst, membre des États Nobles du duché de Brabant et du pays de Liège, et de Anne-Josephe d'Oyenbrugge, comtesse de Duras, était née le 6 septembre 1715 et mourut le 12 avril 1788. Son fils Ferdinand succéda à Gaspard-Henri dans la seigneurie de Warelles. Godet, *Jadis*, p. 13. Inv. Thilly, p. 45, art. 280623. Au sujet de *Gaspard-Henri-René et Anne-Philippine Van der Noot*, voir E. LEJOUR, *Inventaire*, p. 65, art. 199, *Baptême d'Anne-Philippine Van der Noot 1715, Dispositions matrimoniales 1737, Transport de biens 1775*.

(130) C'est la mère de feu Gaspard René d'Yve, baronne douairière d'Ostiches, qui fit relief de Warelles, le 11 juillet 1750, en lieu et place de ses petits-enfants mineurs. Ferdinand d'Yve, devenu majeur, fit relief à son tour, en 1755. Inv. Thilly, p. 45, art. 130913.

(131) Ferdinand-Louis-Marie d'Yve, capitaine du premier escadron de cavalerie au Régiment du Prince de Saxe-Cobourg. Marie-Elisabeth Janowsky, son épouse (x1770) était originaire de Bohême. M. DAYEZ, *L'église*, ACAE XXX, p. 185. Au sujet de Ferdinand-Louis et de son épouse, voir E. LEJOUR, *Inventaire*, art. 200, *Administration des biens 1778-1780*.

(132) *Anni 1819 duodecima die junii circa septimam vespertinam Bruxellis in parochia ss. Mich. et Gud. obiit perillustris Matrona Maria-Anna-Elisabeth Janowsky de Jarowitz vidua perillustris domine comitis Ferdinandi-Ludovica Dÿve et decima quinta junii seu tertio post obitum die in nostro cemeterii parochia parva Angia honorifice sepulta est. J. De Mol Pastor*. APPE, reg. des décès 1819-1897. M. DAYEZ, *L'église Saint-Sauveur à Petit-Enghien*, ACAE XXVII, 1991, pp. 63-64. Id., *L'église*, ACAE XXX, 1995, pp. 184-186.

(133) Diplôme du 3 mai 1773. Inv. Thilly, p. 46, art. 281062. Marie-Elisabeth était la fille du baron François-Dominique et de la comtesse d'Ongewert. K18.

(†1847) fut la dernière dame de Warelles <sup>(134)</sup>. Selon l'abbé Dayez, ce pourrait être les effigies de Marie-Elisabeth Janowsky et de son époux Ferdinand d'Yve qui ornent l'église paroissiale de Petit-Enghien (médaillons encadrant l'autel).

\* Jeanne-Népomucène d'Yve, dame de Warelles.

Le 16 juillet 1837, François-Joseph Decorte et Charles Weverberg, ce dernier officier de police, échevins de Petit-Enghien, et Ferdinand Soumillion, secrétaire communal, actent le décès, survenu la veille au château de Warelles, du *Sieur Guillaume Victor Négrié, avocat âgé de 26 ans* <sup>(135)</sup>. Dès 1830, six ans avant le décès de son fils, on voit apparaître Suzanne Caroline Godefroid qui rend les compte à la comtesse d'Yve. Son fils apparaît une dernière fois comme régisseur pour l'année 1830-1831; après quoi, c'est apparemment la mère qui régit le domaine <sup>(136)</sup>.

Le 9 mai 1847, le régisseur Anatole Négrié annonçait à la commune de Petit-Enghien que la comtesse Jeanne d'Yve venait de mourir en son château. Née à Vienne en 1773, elle avait 74 ans <sup>(137)</sup>. Un long procès débuta alors, opposant la famille d'Yve et celle des derniers régisseurs qui exhibèrent un testament en leur faveur.

L'argumentation développée par les parties pour prouver l'authenticité ou la fausseté du testament reposait sur l'incapacité ou la capacité mentale dans laquelle se serait trouvée la comtesse, de tester en âme et conscience.

---

(134) La sœur cadette, Marie-Anne, décéda prématurément le 6 novembre 1837. J. GODET, *Jadis*, pp. 13-14. Le semainier de la paroisse de Petit-Enghien indique au 26<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte (12/11) de l'année 1837: *Après les vêpres on chantera le salut des morts pour l'âme de la très noble et illustre demoiselle Marie Anne Thérèse comtesse d'Yve, d'Ostiche de Ruysbroeck...* APPE, 1836-1850.

(135) L'acte précise que Guillaume-Victor, célibataire, né à Enghien, était le fils de Jean-Baptiste-Emmanuel NÉGRIÉ et de Susanne Godfroid. Archives privées de Charles Weverberg à Petit-Enghien. Les comptes de Jean-Baptiste Négrié pour les années 1819 à 1829 ont été conservés. Inv. Thilly, p. 126, art. 131834.

(136) Inv. Thilly, pp. 126-127, art. 131933. Les comptes sont conservés jusqu'en 1837 seulement.

(137) APPE, reg. décès 1819-1857, 8 mai 1847. Godet a reproduit l'acte de décès figurant à cette date dans les registres de l'état civil de Petit-Enghien. J. GODET, *Jadis*, p. 29. K 19. Le 9 mai 1847, le curé de Petit-Enghien recommandait à ses fidèles *l'âme de la très noble et illustre dame Jeanne Népomucène comtesse d'Yve de Warelles trépassée hier on fête son enterrement mardi suivi d'un salut vers les 4 heures*. APPE, Semainier de Petit-Enghien.

A ce sujet, un argument, curieusement non présenté au procès, semble indiquer qu'il y eut un autre testament. La fabrique d'église de Petit-Enghien se voyait en effet décerner un legs de 2.000 FB ainsi que le rapporte le procès-verbal de sa séance du 3 mai 1847:

*Ensuite il est donné lecture d'une lettre recue de Me Plaitain notaire à Mons informant qu'un testament déposé en son étude par le président du tribunal par laquelle la Comtesse d'Yve d'Ostiche de Warelles dans son testament olographe lègue à l'église de Petit-Enghien la somme de deux milles francs*

*Décide l'acceptation de ce legs vu qu'il n'y a aucune charge pour ladite église et qu'ensuite on demandera un extrait dudit testament.*

Voilà qui établit l'existence d'un testament antérieur dûment déposé par un magistrat de Mons auprès d'un notaire de cette ville. On ne peut être plus prudent pour assurer la légalité et la garantie d'exécution de ses dernières volontés.

Le 3 octobre suivant, le même conseil de fabrique donne lecture du testament et ajoute:

*Vu que la bienfaitrice laisse une fortune de plusieurs centaines de mille francs*

*Vu que la fabrique n'est assujettie à aucune charge*

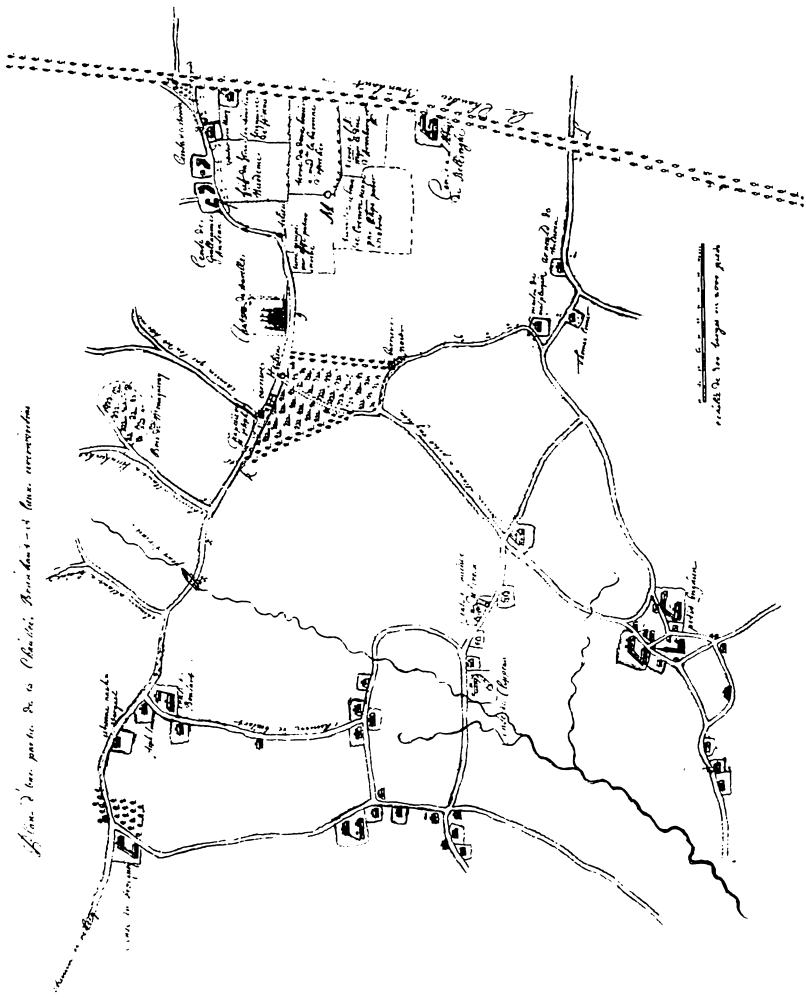
*Décide sous l'approbation de l'autorité supérieure d'accepter le legs fait à l'église de Petit-Enghien par la comtesse d'Yve le 4 mars 1840 <sup>(138)</sup>.*

Sept ans avant sa mort, la dame de Warelles avait donc décidé de rédiger ce testament dont on ne connaît pas le contenu, hormis le legs à la fabrique d'église, mais qui démontre en tout cas que la famille Négrié n'était pas légataire universel ainsi que cette dernière le prétendait au lendemain du décès.

Le 8 novembre 1863, le notaire Félix Choppinet et son épouse Marie-Caroline Négrié offraient à la fabrique d'église l'énorme somme de 20.000 FB pour la célébration de messes à

---

(138) APPE. *Registre des délibérations au Conseil de la Fabrique de l'église de Petit-Enghien*, avr. 1847-jan. 1923.



Plan de la partie de la Chaussée Brunhaut-à la Cour, vers 1730

Plan d'une partie de la chaussée Brunhaut et lieux circonvoisins (1730) (ACE, SEB, 28).

perpétuité en souvenir de la dernière comtesse de Warelles et de sa sœur.

Finalement, le 25 septembre 1864, le comte Félix d'Yve donnait 600 FB à l'église de Petit-Enghien pour la célébration de messes en souvenir des mêmes disparues.

La famille Négrié a-t-elle séquestré ou abusé de la confiance de la dernière dame de Warelles? Rien ne permet de l'assurer, même si la comtesse d'Yve, de surcroît peut-être folle, était isolée en son château et dont le patrimoine pouvait tenter des esprits indéliçats. Le procès a finalement conduit à un partage entre les familles Négrié et d'Yve.

### PATRIMOINE DES SEIGNEURS DE WARELLES

On peut se faire une bonne idée de la seigneurie de Warelles, grâce à un acte de relief du XVI<sup>e</sup> siècle (1555) fort heureusement conservé aux Archives d'Arenberg à Enghien <sup>(139)</sup>.

Jean d'Yve déclare, au nom de son fils mineur, posséder à Warelles *des biens en fond avec leur grandeur abouts et tenants faisant ensemble 37 bonniers et demi tant en maison cour édifices jardin vivier prêts patures aulnois en terres lables*. Le fief de Warelles, couvrait donc 43 ha 12 a <sup>(140)</sup>.

Ce relevé se complète par un plan du géomètre Bonnevie <sup>(141)</sup> qui, dans le détail des fermes et des chemins environnant le château, fournit une vue d'ensemble de la seigneurie <sup>(142)</sup>.

---

(139) AACE, SEB, Petit-Enghien n° 3, *Acte de relief de la seigneurie de Warelles au village de Petit-Enghien fait le 7 février 1555 par devant baillly et hommes de fief de la seigneurie de Graty par Messire Jehan Dÿve chevalier seigneur d'Audelincamps comme bailliste de Jean Dÿve, ...etc.* Voir annexe 1, p. 155 .

(140) Le bonnier vaut à Enghien 1 ha 15; le journal 28 a 77. C. KEUSTERMANS, *De quelques actes concernant des alleux dans la terre d'Enghien (1450-1674)*, dans ACAE, t. XXV, 1989, p. 147, n. 3.

(141) Au sujet d'Adrien-Joseph Bonnevie, voir D. SOUMILLION, *Le bois de Strihoux*, ACAE XXXI, 1997, p. 85, n. 84.

(142) AACE, SEB, Petit-Enghien n° 28. *Copie du plan d'une partie de la chaussée Brunehaut et lieux circonvoisins au sujet des difficultés avec la Dame de Warelles d'Ostiche fait par le sieur A.J. Bonnevie ... etc.* Une longue description au dos de ce document indique que le plan Bonnevie fut dressé le 10 août 1730.

La ferme Boussart, située à faible distance du château, appartenait au fief du même nom, situé dans la paroisse de Bierghes. Ce bien appartenait - jusqu'en 1240 - à l'abbaye d'Aywières qui le céda alors à Siger d'Enghien. Il passa ensuite aux mains du chapitre de Nivelles. Communication (9 p.) de Jean Lefebvre, Ph. D.

On trouve des descriptions plus récentes des biens de Warelles, d'une part, dans un inventaire du XVII<sup>e</sup> décrivant l'héritage reçu par Gaspar-René d'Yves, baron d'Ostiches et, d'autre part, grâce à une expertise commandée le 20 février 1821 pour la *terre de Warelles située à Petit-Enghien, Rebecq, Steenkerque, Ellezelles, Buissenal et Bauffe* <sup>(143)</sup>.

Outre le château, la seigneurie de Warelles et les fiefs y attenants figurés au plan dont question ci-avant, les seigneurs de Warelles possédaient encore une maison ou "hôtel" à Enghien. Le bien, situé rue de Nazareth, appartenait déjà aux Warelles en 1418, année où le massard de la ville signale un incendie des lieux <sup>(144)</sup>.

Une autre maison et *heritage d'un journal* appartenait également aux seigneurs de Warelles. Elle se situait à Petit-Enghien, près de l'église, le long de la route Hal-Enghien <sup>(145)</sup>.

Bosmans, étudiant le dénombrement des fiefs amples relevant de la ville d'Enghien en 1755, donne les antécédents d'un certain nombre de biens situés en ville, dont les actes de relief de leurs propriétaires successifs. Nous apprenons de la sorte que *Messire H. de Warelles, chevalier*, fit relief en 14 ..., et sa fille Jacqueline en 1466, pour un immeuble bien connu *sur le marché du mercredi appelée la Fleur de Bled* <sup>(146)</sup>.

---

(143) Inv. Thilly, p. 45, art. 280849, p. 130, art. 141781.

(144) E. MATTHIEU, *Histoire*, pp. 25 et 290. La rue de la Gaine (rue de Gand) devint rue de Nazareth à l'arrivée des Sœurs conceptionistes à Enghien. Billiet rappelle que le linteau de pierre de cet hôtel, aux armes des d'Auxy-Enghien, était jadis conservé au Musée communal d'Enghien, malheureusement aujourd'hui disparu corps et biens. Toutefois, le linteau se trouve aujourd'hui dans la cour de la Maison Jonathas. R. BILLIET, *Toponymie van Edingen*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, 1971-1973, p. 358. Le compte de massarderie de 1418 a, lui aussi, disparu. Les comptes de 1416/17, 1421/22 et 1412/13 ne comportent aucune mention relative aux seigneurs ou biens relevant de Warelles. Y. DELANNOY, *Anne de Croy, duchesse d'Arshot, princesse-comtesse d'Arenberg, et la ville d'Enghien*, ACAE IX, 1952, p. 99, n. 1.

(145) *Maison et heritage assis près de l'Eglise, tenant au grand chemin a la pasture de la cure a la ruelle de Codestraete et Frans Van Rosson*. APPE, *Cartulaire des cens et rentes*, art 14, p. 5.

(146) J. BOSMANS, *La féodalité au pays d'Enghien*, ACAE I, 1880, p. 131. Après Jacqueline de Warelles, c'est Jean Marchand, bâtard d'Auxy qui, au nom de sa femme Jacqueline, devint propriétaire du bien. L'immeuble en question. Situé au n° 40 de la Grand-Place d'Enghien, il fut occupé en 1460 par Stavoie dit Roebaert seigneur de Strihoux de Linthout, et massard d'Enghien (1465-1466). D. SOUMILLION, *Le bois de Strihoux*, ACAE XXXI, 1997, p. 79. Au sujet de l'immeuble concerné, voir Y. DELANNOY, *La Grand-Place Pierre Delannoy à Enghien*, p. 61.

Le patrimoine des seigneurs de Warelles évolue avec les siècles. On ne sait pas grand chose de Watier ou d'Etienne de Warelles (XIIIe-XIVe s.), tous deux bailli d'Enghien. Par contre, Lionet (ou Lionnes) de Warelles signalé à l'occasion d'un litige avec la dame d'Enghien en 1398 et dont nous ne connaissons pas la date de décès, était lui, *sire de Boussoit*, église où l'on retrouve son épitaphe. Il possédait aussi deux fiefs amples à Bois-d'Haine *consistant en une maison grange colombier six bonniers de prés, fossé vivier, qu'on appelait la Court, le tout produisant 32 livres* <sup>(147)</sup>. Ajoutons-y une rente à Casteau, des terres à Houdeng, la justice de Goegnies et, dans cette même paroisse, l'important ensemble agraire, de près de 50 bonniers, décrit plus haut. Enfin, le 30 mai 1423, Lionnes de Warelles acquérait *plusieurs terre héritage et rente* situées à Boussoit qui appartenaient antérieurement à l'abbaye de Saint-Ghislain, et ce, moyennant une somme de 24 livres.

On voit dans les dénombrements successifs d'Enghien que Jacqueline de Warelles, épouse du bâtard d'Auxy, possédait une rente à Sotteville (près de Houdeng).

Sans pouvoir en définir l'origine, Jean d'Auxy ajoute, à ces premiers biens, la seigneurie de Launois (pairie de Silly, Thoricourt) et le bois de Cambron <sup>(148)</sup>. Il fut, de plus, exempt des droits seigneuriaux par la volonté du duc de Bourgogne en 1473.

Quant à famille d'Yve qui succède dans la seigneurie de Warelles, son premier représentant Jean I dit "le Jeune" occupe successivement des fonctions importantes à Lessines, Mons et Avesnes. Il était, en outre, seigneur par héritage de Petit-Quesnoy, Ramés (Rametz), Poix et Audelinquant. Le bailli de Lessines assura encore le relief d'un fief ample dit *bois du moulin* <sup>(149)</sup>. Son successeur, Jean II d'Yve, ajoute au patrimoine de son père les seigneuries de Saint-Vaast, Paruel, Bréaugies,

---

(147) T. LEJEUNE, *Notice*, p. 12.

(148) Dénombrement de la terre d'Enghien en 1473, éd. J. DE SAINT-GENOIS, *Monumens*, t. I, p. xxv.

(149) Inv. Thilly, p. 37, art. 261798.

Wagnonville et Ostiche <sup>(150)</sup>.

Au début du XVe s., Jeanne de Baulegnien vendait un fief à Ostiche à Sandrart dou Ponchiel. Si cette opération n'offre guère d'intérêt pour notre sujet, nous la signalons parce qu'elle concerne, non des terres ou des biens immobiliers, mais bien un droit d'avouerie <sup>(151)</sup>. Au moyen-âge, un avoué est le régisseur des biens d'une abbaye et représente l'abbé dans les négociations économiques <sup>(152)</sup>. La seigneurie d'Ostiche, en 1402, était donc aux mains d'une entité religieuse.

Gaspard-Henri, barond'Yve, seigneur de Warelles, possédait la terre de Ruysbroeck qui fut d'ailleurs érigée en comté.

Pour compléter cette description sommaire du patrimoine des seigneurs de Warelles, on pourrait encore dépouiller les nombreux actes matrimoniaux, successoraux et de transfert de biens qui figurent à l'inventaire Thilly, essentiellement pour les seigneurs d'Yve.

### **Arenberg**

C'est en 1859, au terme d'un long procès (1847-59), que le duc d'Arenberg rachète aux Négrié le château et une part des terres de Warelles (K 92-72).

A propos de la famille d'Arenberg, mentionnons ici un autre procès, antérieur d'un siècle à celui de la succession de Warelles, que les seigneurs d'Enghien durent mener contre la baronne de la Verre (†1756), épouse de feu Antoine-Philippe-Benoît d'Yve (†1717) baron d'Ostiche et seigneur de Warelles.

La querelle et le procès qui s'en suivit, avaient pour objet le droit de justice qui pour le seigneur d'Enghien s'exerçait dans l'ensemble de sa seigneurie, et pour le seigneur de

---

(150) Prov. Hainaut, arrt. Ath. "L'église d'Ostiche appartenait au diocèse de Cambrai, décanat de Lessines. L'autel fut donné à l'abbaye Saint-martin de Tournai en 1111 et plus tard, il fut cédé à l'abbaye de Liessies". J. DEWERT, *Epitaphes du Hainaut, canton d'Ath*, ACAM t. 42, p. 147.

(151) A. SCUFFLAIRE, *Les fiefs*, t. V, châtellenie de Ath, p. 328-29. Source: compte du bailli de Hainaut 1402-1403 à la date du 4 déc. 1402.

(152) L. DELPORTE, *Traits du régime seigneurial dans l'ancien comté de Hainaut: La seigneurie haute-justicière de Saintes*, Mémoire de licence, UCL, dir. C. Bruneel, LLN, 1990, p. 33.



Warelles dans les limites de son patrimoine direct. Yves Delannoy a étudié la question du pilori (1741) à Warelles <sup>(153)</sup> et conclut *qu'après tout cela, la baronne se soit laissée forclore*. Le pilori de la seigneurie de Warelles à Petit-Enghien portait les armes de la famille seigneuriale du lieu et se trouvait érigé non loin du château, près de la chapelle Saint-Joseph, sur le *Chemin Vert* au *Champ du Pilori*, près du *Bois de Warelles* dont une partie portait de ce fait le nom de *Bois du Pilori*. Le pilori et la chapelle furent détruits entre 1840 et 1850 <sup>(154)</sup>.

Les compétences juridiques du seigneur d'Enghien ou de son représentant le bailli, bien définies depuis la *sentence Caroline* de 1536, lui attribuait autorité - et non aux échevins ou au magistrat - en matière féodale <sup>(155)</sup>. Par contre, rien ne démontre, à priori, que le duc d'Arenberg avait droit de justice dans le petit territoire ici concerné. C'est sans doute la raison du non lieu par forclusion.

## Croy

Le 25 avril 1888 a lieu le mariage de Ludmilla, princesse d'Arenberg (1870-1953) <sup>(156)</sup> avec le duc Charles-Alfred de Croy d'Ulmen (1859-1906), 12<sup>e</sup> duc de Croy. Ce n'est qu'au décès ducal (1898) que le partage entre les héritiers attribuera le château de Warelles à la famille de Croy <sup>(157)</sup>.

Le propriétaire actuel de la ferme-château de Warelles

---

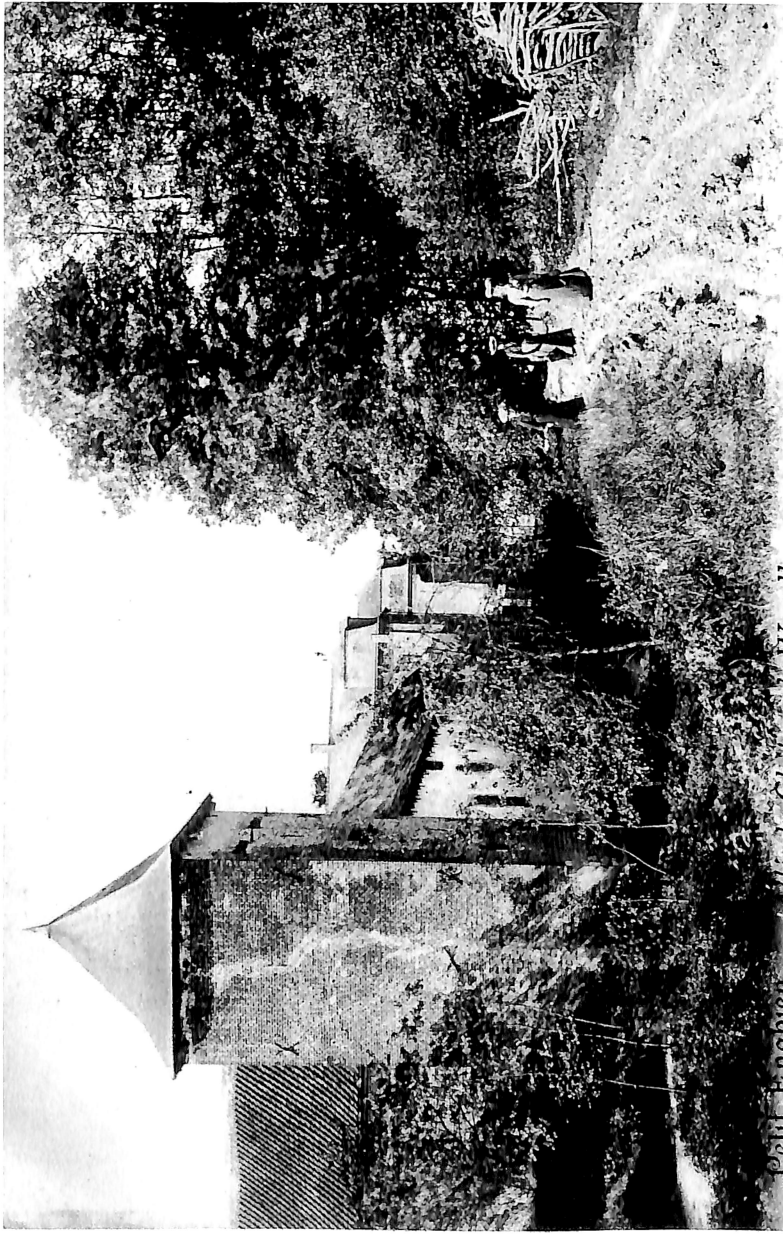
(153) Y. DELANNOY, *Autour d'un pilori ou les droits de haute justice des seigneurs de Warelles*, ACAE XIV, 1964, pp. 6-28.

(154) P. DE WIN, *De schandpalen in het land van Edingen en omliggende*, HOLVEO XXI, 1993, p. 235.

(155) L'*Ordonnance* ou *Sentence Caroline* est un jugement dicté par la cour de Malines suite au conflit juridictionnel qui opposait à cette époque la Dame d'Enghien et le magistrat de la ville. Cette sentence fera ensuite jurisprudence. J.-J. VAN HOLLEBEKE, *La seigneurie d'Enghien*, Mémoire de lic. (dir. G. Despy), ULB, 1967, p. 38. Matthieu signale (p. 287), que le document original *existe aux archives communales d'Enghien*. Fort heureusement, de Saint Genois en a assuré la publication *Monuments anciens*, t. I, pp. 53-65.

(156) Au sujet de cette princesse et duchesse, voir E. LALOIRE, *Généalogie de la Maison princière et ducal d'Arenberg*, Bruxelles, 1940, p. 26. La tombe de Ludmilla, duchesse de Croy, se trouve au cimetière d'Enghien, à droite de l'allée centrale, près de la chapelle.

(157) A. NACHTERGAEL, *Les fiefs de Hoves*, t. I, p. 248. Voir aussi K 103.



*Petit Ringpriet. — Allée du Château de Warelles.*

(env. 80 ha) est la princesse Marguerite de Croy <sup>(158)</sup>, fille d'Antoine-Prosper, prince de Croy, petite fille de Charles (1859-1906) et de Marie-Ludmilla, princesse d'Arenberg (fille d'Engelbert-Auguste). D'autres exploitations agricoles autour de Warelles appartiennent encore au patrimoine de la même famille.

### Les fermiers à Warelles

La ferme de Warelles aurait été créée par Firmin Pierret (†1860), dont la fille épousa Auguste Jacquet. La fille de ce dernier, Eugénie Jacquet, épousa le Dr Théophile Balot (1868-1925). Son fils, Paul Balot <sup>(159)</sup>, poursuivit l'exploitation de la ferme de Warelles jusqu'à son décès. André Balot débutait alors une carrière d'ingénieur agronome et ne se destinait pas à l'exploitation de Warelles; il termine aujourd'hui une brillante carrière en Extrême-Orient. La ferme de Warelles passa donc aux mains de la famille Allard, et ce, jusqu'à ce jour.

Pierret, premier exploitant, avait obtenu du duc d'Arenberg l'autorisation de déboiser les terrains situés entre le parc d'Enghien et le château de Warelles. C'est également de son époque que date la construction de la grange. Pierret est décédé d'une fièvre "maligne", due, dit-on, à la présence des douves et de l'humidité y associée. C'est de cette époque que date le comblement des douves de Warelles. Le trop-plein a rempli le petit étang actuel.

La carte postale ci-contre est un souvenir du début de ce siècle. Les dames qui y figurent dans leurs robes d'époque, dites *Les trois graces*, ne sont autres que Madame Eugénie

---

(158) C. MARTIN, *Histoire et généalogie de la Maison de Croy*, 1980, p. 231. W. HUECK (dir.), *Genealogisches Handbuch des Adels*, band XIII, éd. Starke Verlag, Limburg an der Lahn, 1987. On trouvera dans cet ouvrage les détails relatifs à Charles-Alfred (12e duc, 1859-1906) à la page 155; à Antoine-Prosper (4e enfant du prénommé, 1893-1973) à la page 158 et à la princesse Marguerite de Croy, ° Grumsmühler en 1930 (épouse Henri de Schaesberg, ° Berlin 1922-) à la page 159. Un beau tableau généalogique, plus clair que dans l'ouvrage très confus de R. Born, et concernant la branche Chimay-Roeulx, figure dans A.K. VAN LAER, *De mentaliteit van de hoge adel gezien door de familie correspondentie van Karel van Arenberg en Anne van Croy, 1600-1635*, Mém. lic. (dir. J. Rogiers), KUL 1988, annexe 3, p. 150.

(159) Paul Balot, fils de Théophile et de Eugénie Jacquet, époux d'Alice Langhendries, décédé en 1959.

Jacquet, épouse de Théophile Balot <sup>(160)</sup>, et ses deux sœurs, toutes trois habitant Warelles.

Dans une récente étude relative au *Bois de Strihoux*, nous mentionnions un lieu-dit *Les Ancres, ensemble de bâtiments de ferme, terres et prairies d'une contenance de 3 ha 93 ca* situé le long de la drève des Marguerites. Nous n'avions pu proposer d'explication quant à l'origine de ce toponyme <sup>(161)</sup>. Il se fait que la généalogie Balot fait apparaître un ancêtre du nom de *Balot d'Ancre* lequel possédait en 1275 des terres sur le ruisseau d'Ancre, à la limite de Ghoy, près de Lessines <sup>(162)</sup>. Il existe effectivement un affluent de la Dendre qui porte ce nom. Le sieur Balot-d'Ancre était-il aussi propriétaire des *Ancres* au bois de Strihoux? Il est raisonnable de le penser; contentons-nous de signaler le rapprochement.

### LES JÉSUITES <sup>(163)</sup> D'ENGHIEN À WARELLES

*Un vieux souvenir: la Vierge du Père Pinard de la Boulaye, prédicateur de Notre-Dame, préparant ses sermons à Warelles* <sup>(164)</sup>. C'est en ces termes, trouvés sur une carte postale ancienne, datée du 22/12/1990, que le docteur Charles-Maurice Appelmans, époux de Marie-Louise Balot, rappelait à sa sœur Charlotte que ces lieux de quiétude et de réflexion furent fréquentés par les Jésuites. Expulsés de Chantilly <sup>(165)</sup>, les Pères

---

(160) Le docteur Théophile-François Balot né à Everberg le 5 mars 1868, échevin de Petit-Enghien est décédé le 15 mai 1925. Selon Godet, la généalogie de cette famille aurait été établie par André Balot et Léo Verriest. Les Balot sont originaires de la Hamaide.

(161) D. SOUMILLION, *Le bois de Strihoux*, ACAE XXXI, 1997, pp. 113-114.

(162) J. GODET, *Jadis*, p. 17. Il existe également un fief d'*Angre* (dans la Prévôté de Mons) ayant appartenu à la famille *de Sars* (1415), liée à Warelles et ensuite aux *de Baudry* (1485). A. SCUFFLAIRE, *Les fiefs*, t. II, pp. 2-3.

(163) La Maison Saint-Augustin fut achetée (80.000 FB) par l'Ordre des Jésuites en 1887 dans le but d'y établir un scolasticat (études philosophiques et théologiques) pour leur Province de Champagne. Voir à ce sujet P. de LATTRE (s.j.), *La Maison Saint-Augustin et les Jésuites français à Enghien 1887-1953*, ACAE, IX, 1952, pp. 217-252.

(164) C'est ce même religieux qui, à la demande du doyen Poot, fut désigné en 1916, à l'occasion du carême, pour assurer une série de conférences à l'église paroissiale d'Enghien. En 1920, ce prédicateur célèbre donnait chaque premier dimanche du mois une allocution à la *Ligue du Sacré-Cœur*. Henri Pinard de la Boulaye accéda, par la suite, à la chaire de Notre-Dame de Paris. Id. pp. 229-230-232-248. V. à son sujet: Y. DELANNOY, *Une grande figure*, dans *l'Observateur Enghiennois*, 22 mars 1958.

(165) La Compagnie de Jésus, fondée en 1534 (reconnue par Paul III en 1540), expulsée du Portugal, de France, d'Espagne et d'ailleurs (1759-1768), fut supprimée par Clément XIV (1773) mais rétablie par Pie VII (1814). L'Ordre subit ensuite diverses mesures d'expulsion au gré des gouvernements.

jésuites resteront à Enghien pendant près de septante ans. Leurs prédications de haut vol ont été remarquées jusqu'à Sainte-Gudule à Bruxelles et Notre-Dame à Paris.

Simultanément à l'achat de la Maison Saint-Augustin, les Jésuites avaient loué *une gentilhommière dite "château de Warelles" à titre de maison de campagne* <sup>(166)</sup>. C'est, entre autre, à Warelles (vers 1920), où ils occupaient le château et une aile latérale, que le père Blanckaert (s.j.) tenait ses réunions d'instruction religieuse les dimanches après-midi. Alphonse Blanckaert était connu à Enghien pour ses contacts avec les petites gens des rues des Eteules, Nuit et Jour et du Doyen <sup>(167)</sup>.

Les cartophiles d'Enghien savent qu'une cabane de bois était jadis construite près de la rive de l'étang de Warelles, au-dessus du plan d'eau. Cette sympathique construction, datant sans doute du siècle dernier, fut démolie, dit-on, sur instruction du recteur des Jésuites, en raison de sa dangereuse vétusté.

Certains événements de l'histoire de Warelles mériteraient plus d'attention. Ainsi, le long procès Négrié/d'Yve, à propos de la succession de la dernière comtesse de Warelles, constitue à lui seul un sujet d'étude pour lequel le fond d'archives de Bois-de-Lessines offre bien des documents originaux. La période contemporaine qui a vu les d'Arenberg et les Croy propriétaires des lieux, n'a été qu'ébauchée et mériterait davantage de recherches. Bien des pistes restent donc inexplorées.

Les régisseurs successifs des seigneurs et propriétaires de Warelles ont, eux aussi, participé à l'histoire de la seigneurie et, à ce titre, il serait bien utile d'étudier leurs comptes et rapports. L'inventaire des archives, déjà largement mis à contribution ici, pourrait révéler bien des détails relatifs non seulement à l'exploitation, mais encore aux personnages de Warelles. L'abbé Jean-Baptiste De Blende, Guillaume Négrié et son frère Anatole, les régisseurs des familles d'Arenberg et Croy (Misonne, Algoet, Reginster) ont tous participé à la vie journa-

---

(166) Id. p. 222. V. Kurtz (p. 100) précise que le contrat de location portait sur 18 années. Il ne nous a pas été possible de retrouver la trace du contrat de location ni dans les archives d'Arenberg, ni dans celles de la famille de Croy.

(167) Id. p. 233.

lière du château, de la ferme et de ses seigneurs.

*On n'aura la vérité sur Warelles qu'au jour du jugement dernier* (K 30). A titre de conclusion, j'espère néanmoins avoir éclairé une partie de cette vérité. Si l'histoire ne peut se référer à l'au-delà, partageons quand même la prudente conclusion du Père Kurtz.

## Annexe 1 <sup>(168)</sup>

### Relief de 1555

*Acte de relief de la seigneurie de Warelles au village de Petit-Enghien fait le 7 février 1555 par devant bailly et hommes de fief de la seigneurie de Graty par Messire Jehan Dÿve chevalier seigneur d'Audelincamps comme bailliste de Jean Dÿve son fils en bas age qu'il a eu de feu Madame Marie Dauxy son épouse fille de feu Jehan Dauxy seigneur de Warelles dévolu audit Jean Dÿve son fils par le trepas dudit Jean Dauxy son grand père. Les parties des biens en fond y sont détaillés avec leur grandeur abouts et tenants faisant ensemble 37 bonniers et demi tant en maison cour édifices jardin vivier prêts patures aulnois en terres labourables*

f° 1 r°

Copie d'une lettre en parchemin trouvée dans les archives de Monsieur le Comte Dandelot <sup>(169)</sup> remise à Mr. Marbaix <sup>(170)</sup>

A tous ceux qui ces présentes lettres verront ou orront Jean Dyve escuier seigneur de Warelles salut. Scavoir fay que je cougnoit et advoue a tenir en feaulte et hommaige de noble homme Jean Dandelot escuyer seigneur de Hoves du Gratich d'Odry <sup>(171)</sup> a cause de sa terre et seigneurie dudit Gratich un fief ample gissant en la paroisse de Petit-Enghien se comprenant tant en la neuve maison manable <sup>(172)</sup> salle chambres cuisine

---

(168) AACE, SEB, Petit-Enghien n° 3. Pour la facilité de lecture de cette transcription, nous avons donné une majuscule à tous les noms de lieux ou de personnes. La ponctuation, les accents et les variations d'orthographe d'un même mot n'ont pas été modifiés. Les fréquents "etc" ont été supprimés. Le texte continu du document original a été séparé en paragraphes par lieux décrits. Un tiret dans le texte signifie un mot manquant dans le document original.

(169) Pour la généalogie des d'Andelot, seigneurs de Hoves de 1547 à 1750, voir A. NACHTERGAEL, *Les fiefs de Hoves*, pp. 225-240.

(170) Monsieur de Marbaix, seigneur de Hoves. Cette famille acquit la seigneurie en 1750, selon l'acte cité ci-dessous (note 178). Voir aussi MANGANO 184.

(171) Nachtergael situe une "rivière d'Odry" à la limite nord de Hoves, constituant la limite avec Petit-Enghien et croisant la chaussée Brunchault. Il décrit par ailleurs l'évolution du fief d'Odry de 1502 à 1653. A. NACHTERGAEL, *Les fiefs*, plan annexé au t. I et t. V, pp. 56-57.

(172) Maison *manable* ou *maignable*, *maisnable*, *menauble*, adj., habitable.

dongeon la maison manable de cense court <sup>(173)</sup> marescauchies <sup>(174)</sup> estables bergerie grange colombier edifices et entrepresure <sup>(175)</sup> appelé “La maison court et cense de Warelles” ayant haute justice moyenne et basse comme en prets paturaiges gardins aulnois et terres labourables contenant tout ensemble en grandeur de trente huit bonniers ou environ gissant allenthour de laditte court en plusieurs pieces avec aussy la terre au Tilloel-au-Bois et autres appartenances et appendances dudit fief tant rentes d’argent d’avaine et chapons et desquels trente huit bonniers la declaration s’en suit et premier laditte maison court cense maisonnaiges édifices et entrepresures avec trois gardins tenans a laditte court contenant tout

f°1 v°

ensemble en grandeur deux bonniers demy ou environ tenant tout du long a la rue venant de Fordes <sup>(176)</sup> a Warelles et allant dudit Warelles a Rebecq et d’autre costé tenant aux

---

(173) *Court* doit ici être pris dans le sens de *cortil*, *cortil*, *corti*, subst., petite cour ou jardin fermé de haies, fossés ou murs. Les autres significations anciennes du mot court ne peuvent s’appliquer ici.

(174) *Marescauchie* ou *mareschaussiee*, subst. écurie.

(175) *Entrepresure* ou *entreprisure*, *entrepresuire*, subst. entreprise, locaux d’exploitation.

(176) La cense de Voorde (ou Fordes), à Petit-Enghien, se situait au croisement du chemin qui reliait le château à la chaussée romaine ainsi que l’indique le plan SEB, Petit-Enghien n° 28; *Copie du plan d’une partie de la chaussée Brunehault et lieux circonvoisins*. Le Terrier et cartulaire SEB 409, éd. Y. Delannoy mentionne, lui aussi, *la rue du Petit-Voorde, commencante a la chaussée Brunhaut... devant la cense dudit Voorde jusques au chateau, maison seigneuriale dudit Warelles*. Y. DELANNOY, *Autour d’un pilori*, ACAE XIV, p. 27.

Jan Verbesselt a étudié longuement la ferme-seigneurie de Fordes: *Dat Voorde een van de belangrijkste hoven is geweest lijdt geen twijfel*. Suit la description des biens appartenant à Fordes du XVe au XVIIIe s. J. VERBESSELT, *Het parochiewezen in Brabant tot het einde van de 13de eeuw, deel XXVI, Hove-Edingen-Lettelingen-Mark-Galmaarden*, Bruxelles, 1996, p. 45. La carte de Hoves, de ses hameaux et fermes (1/20000e) dressée par Nachtergael situe Forde à l’ouest de la chaussée Brunehault, à côté du parc d’Enghien. La cense de Voorde, dont question ci-avant, n’est donc qu’une partie d’un “complexe” agricole plus vaste. A. NACHTERGAEL, *Les fiefs*, plan en annexe.

En 1473, c’est Philippe de le Val qui est feudataire à Fordes. J. SAINT-GENOIS, *Monumens*, t. 1, p. xxxiii.

Ne pas confondre Fordes avec la seigneurie de “Forest” située sur l’actuel territoire de Graty; id., p. 98. Voorde est également un nom de famille connu à Hoves où l’on trouve Martin Van Voorde, *censeur de la cense dudit Palletrie* (1597), Jean Van Voorde, laboureur (1623), etc.. Id., pp. 39-40. Parmi les fiefs-liges de la seigneurie-pairie de Silly, Matthieu relève la *seigneurie de Voorde ....comprendant en la ville terre et seigneurie....*Il s’agit sans doute d’une autre localité du même nom, près de Ninove. E. MATTHIEU, *La pairie de Silly et ses fiefs*, ACAE IV, 1895, p. 21.



douze bonniers un journal de terre gissans sur le Wastinne <sup>(177)</sup>  
cy ensuivant déclaré

Item encore douze bonniers un journal de terre labourable gissant sur la couture de le Wastinne en plusieurs pieces en ce compris six journels de blocq gissant devant le grand tilloel dudit Warelles Le tout tenant et joindant l'un a l'autre et tout en une piece contenant lesdits douze bonniers un journal ou environs tenant d'un coste a laditte rue de Fordes a Warelles et allant de la endroit a Rebecq d'autre coté tenant tout du long a la rue le Sotte tierchement a l'heritage Pierre Ernault quartement a l'heritage Janin Lefebvre dit le Prinere aussy tenans aux trois gardins de ladite court et cens dudit Warelles

Item encore un gardin prêts paturage et aulnoit y compris le petit vivier dudit Warelles contenant en grandeur six journels ou environs gissant devant ladite maison a l'autre lez de ladite rue venant de Fordes a Warelles et y tenant tout du long D'autre tenant au fournil de ladite court tierchement au bois appartenant a Messire Jean Dyve chevalier seigneur de Traulée d'Audelinquant et gouverneur de la ville d'Avesne mon seigneur et père

f° 2 r°

par luy acquis aux povres d'Enghien quartement a la digue du grand vivier dudit Warelles et tenant aussy a un blocq appartenant a ladite court et cense de Warelles

Item encore un autre gardin gissant empres ladite cour de Warelles devant le grand tilloel dudit Warelles contenant en grandeur compris le grand vivier dudit Warelles cinq journels ou environs tenant a la chapelle dudit Warelles d'autre coté tenant du long a un blocq appartenant et dependant de ladite court de Warelles tierchement du long tenant a la rue venant de Fordes a Warelles et allant a Rebecq aussy tenant a une autre

---

(177) La *Basse Wastinne* se situe à l'est de la chaussée Brunehaut et au sud de l'actuelle route bétonnée donnant accès au château de Warelles, dénommée *Champ du Doyen*. Voir *Atlas des communications vicinales de la commune de Petit-Enghien*, Enghien, 1844. Elle est limitée au sud par le cours de l'Odru qui traverse la chaussée romaine à cet endroit. La basse Wastinne portait aussi le nom de *Cautreken*. Les Sœurs conceptionistes d'Enghien y possédait 9 journaux de terres labourables. *Cartulaire des biens et rentes appartenantes aux pauvres et église*, art. 54-55, p. 20. A. WAUTERS, *Table chronologique*, t. VI, p. 790. Il existe aussi une seigneurie de Wastine dans le département du Pas-de-Calais.

rue allant de la endroit a Enghien et Petit-Enghien et se passe la prevoye dessus allant d'Enghien audit grand tilloel de Warelles et a Rebecq

Item encore un bosquet aulnois et paturage appelé le traou au leup contenant en grandeur six journels ou environs gissant devant le grand tilloel de Warelles empres de ladite court tenant a ladite rue venant de Fordes audit Warelles allant a Rebecq d'autre costé tenant a une autre rue allant dudit Warelles a Enghien et Petit-Enghien et tenant a la partie sequente

Item encore douze bonniers de terre labourable ou environs tout tenant et joindant ensemble en une piece appelé la Closure de Warelles dont sur ces douze bonniers est comprins la fosse aux ablens gissans empres ladite cour de Warelles tenant iceux douze bonniers

f° 2 v°

tout du long a ladite rue venant de Fordes a Warelles et allant a Rebecq d'autre costé tenant a la couture de le Ghayolle aussi tenant au vivier et au long prest qui sont les heritages appartenans et dependans de ladite cour de Warelles et

encore sept bonniers de terre labourable ou environ gissans empres ladite court tenans l'ung a l'autre en une piece sur la couture Coene dit Bosvelt tenant d'un coté au bois de Minucherie d'autre tenant au bois de l'hospital d'Enghien tièrement a ladite rue allant de Warelles a Rebecq quartement tenant a la Verde rue allant audit bois de le Minucherie et tenant a l'heritage qui cy devant fut a Henry de le Cauchie de present appartenant audit Messire Jean Dyve chevalier seigneur de Traulée mon père par acquest par luy fait iceluy fief a moy devolu succédé et echeu par le trepas de deffunct Jean Dauxy en son temps escuyer seigneur dudit Warelles mon grand pere advenu puis unze a douze ans encha moy etant en minorité et bas age durant laquelle dite minorité ledit Jehan Dyve chevalier seigneur de Traulée d'Audelinquant mon seigneur et père en avoit fait le relief pertinent en tel cas en dedans l'an revolu dudit trepas pardevant Jean Noussart lors bailly desdites terres et seigneuries d'Hoves du Gratic d'Odry et aussy de plusieurs hommes de fief

f° 3 r°

y appelez duquel fief et seigneurie de Warelles ay puis

naghieres fait relief comme etant parvenu a mon eaige de quinze ans ad ce moyen a chief de bail expiret pardevant Etienne Poignant bailly desdites terres et seigneuries de Hoves du Gratch et aussi de plusieurs hommes de fief desdittes terres et seigneuries au quel mondit relief faire me avoit été enjoint par ledit bailly de faire rapport et denombrement de la valeur comprehendement et scituation dudit fief desirant par moy fournir a ladite enjonction je declare mondit fief terre et seigneurie de Warelles etre ample en tel comprehendement et scituation qu'est ci dessus déclaré et en valeur chacun an de deux cent livres tournois sauf le plus ou le moins se trouvé y étoit par le temoin de ses presentes lettres signées de mon nom et seing manuel et sellées de mon seel armoyé de mes armes le vingt sixième jour du mois de novembre l'an mil cinq cens soixante six

Signe Jehan Dyve

Cette copie est conforme a son original trouvé dans les archives de Monsieur le Comte Dandelot collation en faite par le soussigné avocat au conseil souverain d'Hainau chargé des affaires dudit seigneur Comte qui remettra ledit original a Monsieur Marbaix fait a Enghien  
Le 26 mars 1751

Fleur<sup>(178)</sup>

---

(178) Charles Louis FLEUR, avocat *au conseil souverain d'Hainau*, demeurant à Enghien, procureur du seigneur de Hoves, Théodore d'Andelot. C'est en cette qualité que Charles Fleur procéda à la vente des seigneuries de Hoves, Viane et Gammerages le 14 février 1750. A cette date, la seigneurie de Hoves passe du patrimoine des d'Andelot à celui des Marbaix en la personne de Bonaventure Marbaix qui en fit relief le 26 février suivant. *Bonaventure de Marbaix directeur général des impôts et moïens courans de la province d'Hainau tient un fief qu'il a acquis le 14 février 1750 de Messire Théodore Dandelo*. A. NACHTERGAEL, *Les fiefs de Hoves*, pp 240-241. R. GOFFIN, *Le droit*, ACAE XI, p. 293. AGR, Inv. Mangano, 185. La pierre tombale de *Louis-Bonaventure Marbaix écuyer seigneur de Hoves, Maulde, et de dame Justine Norbertine comtesse de Liminghe, son épouse décédée le 29 mai 1776...* se trouve en l'église paroissiale de Hoves. E. BOIS d'ENGHIEN, *Epitaphier du pays d'Enghien*, ACAE, VII, 1909, p. 342. R. GOFFIN, *Généalogies*, t. IV, p. 42.

## Annexe 2 <sup>(179)</sup>

### Visite des chemins 1722

*Visite des chemins de la seigneurie de Warelles faite par les mayeurs et eschevins dudit lieu après billets d'affiches poses le - avril de cette année 1722 et l'avocat de Le Lienne greffier ce 13 may de la dite année 1722 a laquelle a été procédé comme s'ensuit*

f° 1 r°

Au chemin d'Enghien a Rebecq la Dame mettra du bois <sup>(180)</sup> en une place environ le milieu de ses deux bonniers y tenans a son bois

Plus long outre du tournant Le Chien mayeur du Petit-Enghien mettra du bois dans un endroit presque au milieu de sa partie qu'on dit a la gayole chemin du Thilloeul au Bois pour aller a Halle près des confins de la seigneurie

Gerard Host est trouvé en faute d'ouvrir le fossé tout le long de sa partie nommée la pature a la justice mettre du bois dans un endroit du chemin

La veuve Catholique est trouvée d'avoir fait emprise sur le chemin le long de partie de son heritage environ de vint cinq pieds de longueur et environ six de largeur au chemin allant au Stoquoy

Gerard Host continuera d'ouvrir le fossé le long de sa maison

Madame fera abattre le chesne sur le coin du Maret du Stoquoy chemin venant de celui de Rebecq à Enghien

Pierre Le Fevre rehaussera le chemin sur le coin de sa partie vis a vis du bois du Grand Champ et remplira

f° 1 v°

la carriere <sup>(181)</sup> du long continuant vers Warelles et mettra du bois dans une place environ vers le milieu

---

(179) AACE, SEM 410.

(180) Il s'agit ici de couvrir les ornières des chemins par des fagots de bois, améliorant ainsi la circulation des chevaux et chariots.

(181) Chemin praticable par les chariots.

Gilles Souvet en faute de mettre le loing de sa terre vis a vis du mesme bois

Madame racomodera la flasche <sup>(182)</sup> au tournant de son bois vis a vis de la terre de Pierre Cuvelier

Pierre Le Fevre racomodera une place au bois le long de sa terre vis a vis du bois Spinette

Guillaume Anseau fera de mesme avec du bois vis a vis de sa terre tenant audit bois fera encore de mesme au font de sa terre vers Warelle avec Pierre Le Fevre

Allant du chateau a Hoves Guillaume Anseau racomodera le chemin environ soixante pieds le long de ses colsats an dela du tilloeuil près de deux saules fera de mesme avec Francois Nonglair de l'autre coté

Plus long Madame fera abbatre un gros chesne a droite sur le chemin

Ledit Anseau mettra du bois le long de son abreuvoir il en fera dememe un peu en deca de sa maison avec ledit Nonglair

Madame fera abbatre le gros saule un peu plus avant

Près du passage de la piedsente allant a Hoves ledit Anseau et Nonglair mettront du bois Les meme feront le pareil encore plus long

f° 2 r°

vis a vis de la maison dudit Anseau

Plus long vis a vis de la petite fosse Nonglair et Denis Spinet d'Enghien en feront encore de mesme

Encore les mesme un peu plus long

Ainsi achevé les jour mois et an que dessus par le denomès en présence témoins etoient signé Michel Delcroix Francois Camberlain, la marque de Jean Cuvelier, Pierre Tation, etabli et sermenté par le bailly pour ce devoir seulement

Le meme jour lesdit mayeurs et échevins a l'intervention

---

(182) La "flasche" ne peut être prise ici dans le sens de bouteille ou tonneau à vin mais bien dans celui de "lieu plein d'eau et de boue".

dudit avocat de Le Lienne greffier de Warelles se sont transportez sur le chemin dit Casse menant du chemin d'Enghien a Halles ils ont trouvé que Gilles Laurent ...

Vient ensuite le rapport de la visite des chemins en 1724 (f° 2 v°) où "la Dame est en défaut de remplir de terre l'endroit de la base de son fossé a l'endroit de la houblonniere du mayeur La Dame est en faute d'abattre".....

### Annexe 3 <sup>(183)</sup>

#### Dénombrement 1736

f° 1 r°

Dénombrement qu'en satisfaction de lordonnance de la cour souveraine à Mons donné le onzième de septembre mil sept cent et trente six en interinement des lettres de sa majesté du quatrième de juin immédiatement précédent, sur la requette du seigneur duc d'Aremberg que fait la Dame Anne Therese Vecquemans douarière de Messire Philippe Anthoine Benoit René baron Dÿve d'Ostiche comme bail et garde noble des enfants qu'elle en at retenu, de toutes les terres fiefs et seigneuries qui leurs appartient, mouvant et relevant de la terre et seigneurie d'Enghien Le tout sans préjudices d'autruy qui sont comme sensuivent Premierement un fief ample en

f° 1 v°

grandeur d'un bonnier de bois ou environ seant sous la paroisse du Petit-Enghien proche le bois du Menicqueré tenant au chemin du seigneur de Warelles allant dudit Warelles a Steenkercq aux heritiers de Mr. Bervoet de la valeur annuelle de 30 livres plus ou moins

Item un fief liege se comprenant en trois bonniers de terre ou environ en 3 pieces gisant sous ladite paroisse si comme deux bonniers sur la couture du Doyen tenant aux heritages du seigneur d'Enghien et a la chaussée Brunhault

Item trois journals sur la basse Wastine tenant aux pauvres de Hoves et un journal sur ladite couture du Doyen tenant a la rue allant de Voordes audit Warelles et au seigneur dudit lieu et deux chapons deux rasieres d'avoinne un meilleur catel et un vieux

f° 2 r°

gros faisant a tournois trois sols et dix deniers avec les droits seigneuriaux vaillable annuellement septante livres ou environ

---

(183) AACE, SEB, Petit-Enghien, n° 40. Sceau fendu, d. 4 cm, de couleur rouge et portant couronne et la mention d'Ostiche.

Item un fief liege se comprenant en onze sols quatre deniers fort blan au jour de Saint Jean Baptiste assise et assignée en trente quatre bonniers de terre ou environ seant sur la couture de Lieusquesne et Grandcamp entre Bossart et Oelbecq en ladite paroisse que plusieurs personnes tiennent dont il at et doit avoir le congée d'entrée et issue quand il vont de main à autre par vendage ou autrement auquel fief appertient cinq a six mesures dont il at aussi meilleur cattel, tenant a plusieurs rues et chemin appertenant a la hauteur

f° 2 v°

du seigneur dudit Warelles si comme a la rue allant de Warelles a Stinckerq nommé le Verd Chemin a la rue allant dudit Warelles au Stockois, a la rue de Bossart a Oelbecq, au pont de Tournay et au de Soive dudit Warelles et Stinckerq dont on ne peut bonnement determiner l'importance annuelle au dessus desdits onze sols quatre deniers fort blan a raison de l'incertitude desdits droits d'entrée et issue

Item un fief ample en grandeur de huit bonniers de terre en la meme paroisse gisant en la couture du Grand Roussy tenant au chemin dit del Planque et aux terres dudit seigneur de Warelles de tous costes de la valeur annuelle de cent et soixante huit livres ou environ

f° 3 r°

Item un fief ample nommé Grand Roussy consistant en douze bonniers de terre labourable en une piece encore sous la meme paroisse tenant au chemin d'Enghien a Rebecq a celui de Bossart audit Petit-Enghien et aux terres de la cense dudit seigneur de Warelles, de la valeur annuelle de deux cent et cinquante deux livres ou environ

Item un fief liege nommé Petit Roussy en grandeur de trois bonniers et trois pieces seant en la meme paroisse tenant de tous costes aux terres de la cense dudit seigneur de la valeur annuelle de soixante trois livres ou environ

f° 3 v°

Et finalement un fief ample nomme Tilleul au Bois se comprenant en trente quatre bonniers d'heritages ou environ avec dix a onze maisons gisant en la meme paroisse du Petit-Enghien et la entour, tenant et a prendre le long du rieu



de la petite Missette <sup>(184)</sup> aux heritiers de Robert de Behaing et a la fosse de Rire du Favereau allant du Stocquoit aux prets de Steencuype au rieu faisant le desoivre de Bierghes et de Warelles aux heritiers de Arnold et Seghers Bouvet au rieu qui vat dudit Bossart audit Steencuype et a la ruelle qui maine de N. Bouvet audit Tilleul au Bois et un dismage

f° 4 r°

appartenant a iceluy fief terre et heritage gisant en sa hauteur et seigneurie dudit Tilleul au Bois encore en la paroisse dudit Petit-Enghien partageant contre l'église de Saint Denis en Brocqueroy duquel dimage le deux tiers appertienent audit fief et l'autre tiers a ladite eglise et plusieurs rentes que lesdits heritages doivent a cause de la seigneurie dudit Tilleul au Bois a scavoir vingt livres en argent quatre muids cinq rasières cinq pinte d'avoine trente chapons une pouille et dix neuf meilleus cattel a la mort avec les droits

f° 4 v°

seigneuriaux a sept et huitieme deniers sur les heritages qui en sont tenus quand ils vont de main a autre avec les appartenances et appendances dudit fief de la valeur annuelle pour ledit deux tiers de la disme de quinze livres ou environ sauf le plus ou le moins si trouvé y estoit a tous lesquels fiefs compete et appertient toute justice haute moyenne et basse et avec les amendes fourfaictures et generallement tous autres droits et prerogatifs qu'en ce pays d'Haynau a pareil terre et seigneurie haute moyenne et basse peut et doit appartenir sauf au premier fief ci avant declares

En foy de quoy ladite Dame

f° 5 r°

douarière de Messire Philippe Anthoine Benoit René baron Dÿve d'Ostiche a signé en sa qualite et apposé son seel armoyé de ses armes en son chateau de Warelles ce vingt deuxieme de xbre mil sept cent et trente six

La baronne douarière Dyve d'Ostiche

---

(184) Inv Mangano, 346.